

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR – BATNA



FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS

ANTENNE DE BATNA

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère

Option : Sciences du langage

THEME :

LA LANGUE KABYLE FACE A LA LANGUE FRANÇAISE : SECURITE /INSECURITE LINGUISTIQUE, REPRESENTATION ET MAINTIEN DE LA LANGUE KABYLE

Sous la direction du :

Pr MANAA Gaouaou

Présenté et soutenu par

Madame AIT MOHAND SAID THIZIRI

Président : Pr ABDELHAMID Samir

Université El-Hadj Lakdar BATNA.

Rapporteur : Pr MANAA Gaouaou

Université El-Hadj Lakdar BATNA.

Examineur : Pr BENSALAH Bachir

Université Mohamed Khider BISKRA.

Examineur : Dr KHENNOUR Salah

Université Kasdi Merbah OUARGLA.

DEDICACE

- ✚ Mes remerciements vont en premier lieu à mes parents pour le soutien permanent et indéfectible qu'ils m'apportent chaque jour, que Dieu les bénisse et leur accorde santé et longue vie.
- ✚ À mon bien-aimé RYAD pour toute son aide et son soutien moral.
- ✚ À celui qui m'apporte tout le Bonheur du monde mon fils Toufik Racim.

- ✚ À mon cher frère LOUNIS qui n'a pas cessé de m'encourager pour persévérer dans la voie du savoir.
- ✚ À mes familles AÏT MOHAND SAÏD , HAMANE et CHIKHI.

Remerciements

- ✚ *Tout d'abord, j'aimerais remercier M. Gaouaou Manaa, d'avoir éclairé ce travail par ses conseils attentionnés.*
- ✚ *Mes remerciements vont aussi au directeur de l'école doctorale de Batna M. Abdelhamid Samir, aux professeurs à tous je vous dis merci pour vos efforts fournis pendant les cours.*
- ✚ *Je remercie toutes les personnes qui ont fait en sorte que les entretiens se déroulent, bien.*
- ✚ *Je remercie, bien évidemment mes camarades de promotion du magistère avec qui je me suis liée d'amitié.*
- ✚ *J'adresse ma gratitude à chacun des membres de jury, qui ont eu la patience de lire ce mémoire.*

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	05
-------------------	----

PREMIERE PARTIE (DEFINITION DES CONCEPTS)

Chapitre 1 : Communauté et situation linguistique

1.1 La communauté linguistique.....	09
1.1.1 Communauté et langue.....	10
1.1.2 L'aménagement linguistique/Politique linguistique.....	11
1.1.3 Le statut linguistique	13
A. La Langue officielle /Langue nationale	13
B. La Langue standard /dialecte.....	14
C_ La langue vernaculaire /Langue véhiculaire.....	15
1.1.4 Conflit des langues.....	16
1.1.5 Communauté de parole ou de répertoire	17
1.1.6 La communauté et les normes.	17
1.2. Bilinguisme ou diglossie ?.....	18
1.2.1 Le bilinguisme selon des chercheurs ?.....	19
1.2.2 Les différents types de bilinguisme ?.....	20
1.3 Qu'est que la diglossie?	21
A_ selon Fergusson.....	21
B_ Selon Fichman	21
C_ Selon Psichari	22
1.3.1 Conclusion	23

Chapitre2 : Le marché linguistique, sécurité/insécurité

Représentations et attitudes linguistiques :

Définition des concepts.

2.1 Le marché linguistique au sein de la communauté et ces représentations.....	23
2.1.1 Les marchés linguistiques.....	23
2.2 L'insécurité linguistique	25
2.2.1 Définition du concept.....	25
2.2.2 L'hypercorrection	26
2.2.3 Les différents types d'insécurité linguistique.....	27
2.2.4 L'insécurité et l'illégitimité linguistiques.....	28
2.3 Les attitudes et les représentations linguistiques.....	29
2.3.1 Les attitudes linguistiques.....	29
2.3.2 Les représentations linguistiques.....	31
2.3.3 Comparaison des attitudes à la représentation.....	32

DEUXIEME PARTIE : (CADRE PRATIQUE)

Chapitre1 : Conflit de survie du kabyle représentations et attitudes des locuteurs (panorama du kabyle)

1.1 Approche de la recherche.....	34
1.1.1 Méthode et outils.....	34
1.1.2 Questionnaire.....	36
1.1.3 Tableau des résultats et carte linguistique.....	38
1.2.1 La communauté linguistique kabylophone.....	40
1.2.2 Situation géographique.....	40
1.2.3 Aperçu historique.....	41
1.2.4 la place du berbère à travers l’histoire.....	43
1.2.5 Les langues en présence	45
1.2.6 Caractéristiques linguistiques de la population algérienne.....	47
1.3.1 Les représentations linguistiques des locuteurs kabyles.....	48
1.3.2 Les attitudes linguistiques des locuteurs algériens face à la langue française.....	49
1.3.3 Les attitudes linguistiques des locuteurs kabyle face à la langue française	50
1.4.1 La mort d’un parler.....	51
1.4.2 L’autodépréciation , autodénigrement.....	53

1.4.3 Prestige de la langue.....	54
1.4.4 La glottophagie.....	55
1.4.5 La résistance aux changements.....	57

Chapitre 2 : Le kabyle au XXI^e siècle :l'influence de l'enseignement perspectif de normalisation et mondialisation :

2.1 Aperçu sur l'enseignement de la langue berbère.....	60
2.1.1 Bref historique sur l'enseignement de la langue berbère durant la période coloniale et après l'indépendance.....	60
2.1.2 Les apprenants et les enseignants.....	62
2.1.3 Les programmes et manuels	65
2.1.4 L'aménagement lexical.....	66
2.1.5 Les systèmes graphiques.....	66
2.1.6 Les déductions de l'enseignement de la langue berbère.....	67
2.2 La mondialisation et la langue.....	68
2.2.1 Droit et soupçons	69
Conclusion	73
Bibliographie.....	74

INTRODUCTION

À l'heure de la mondialisation certaines langues et parler, courent un danger de disparition au sein même de leurs pays d'origine, comme le montre certaines études. Depuis au moins 5000 ans 30000 langues sont nées est disparues généralement sans laisser de trace, le pire c'est qu'on ne le remarquera peut-être même pas, car la disparition d'une langue n'est pas un évènement impressionnant, alors que d'autres essayent de survivre jusqu'à présent et cela en étant parlé dans leurs communautés linguistiques. Le kabyle parlé à Tizi ouzou dans la vie quotidienne en représentent un exemple vivant car au cours des deux dernières décennies, la langue Tamazight a connu un essor considérable en Algérie, elle est passé d'une négation totale après l'indépendance à un statut enseignée puis de langue nationale. Toutefois ce qui nous semble évident ne peut pas être admis comme une vérité scientifique il faudrait qu'il soit confronté à une méthodologie de recherche. Pour cela et en tant que chercheur, nous nous poserons la question de savoir : le Kabyle dans la région de Tizi ouzou est-il à l'abri du danger de la disparition ? Et quelles sont les causes de cette sécurité ou insécurité linguistique ? et quelle place les locuteurs kabyles attribuent-ils à leurs langue parmi les autres présente en l'occurrence l'arabe et le français ?

En d'autres termes : quelles attitudes et quelles représentations linguistiques ont-ils face à cette langue ? afin de répondre à toutes ces questions, il faut une bonne connaissance de la situation linguistique en Algérie et à Tizi ouzou, elles peuvent éventuellement servir à l'orientation de la politique du pays.

Cette étude est la représentation de la langue kabyle au sein de sa propre société qui aide le didacticien préoccupé par son enseignement. Cette visée didactique est importante, car nous allons le voir au cours de notre recherche que l'état des lieux en ce qui concerne " tamazight " révèle un disfonctionnement dans le processus de sa standardisation, car son enseignement n'intéresse pas la majorité des locuteurs berbérophones, aussi pour notre part cette recherche nous amène à participer à la vie culturelle et scientifique de la ville de Tizi-ouzou connue pour ces grands écrivains, ces bijoux, son artisanat, sa gastronomie mérite aussi une recherche qui vise aussi une reconnaissance de son patrimoine linguistique, car la langue kabyle a vue plusieurs occupants se succéder chaque'un amenait avec lui sa

langue et sa culture c'est ainsi qu'on a vue défiler les langues : puniques, latine, grecque, arabe, turque, français... s'implanter et en occupant la place de langue officielle ou de langue et même dans ce

déferlement de langues, un fait reste inchangé la présence de la langue kabyle une langue qui se bat et qui refuse de mourir.

Comme dans toute recherche sociolinguistique, la société est par excellence son terrain d'investigation, ainsi l'ensemble des locuteurs berbérophones de la Wilaya de Tizi-Ouzou constituera " le corpus " de notre recherche, le choix de cette ville est dû au fait qu'elle abrite le plus grand nombre de berbérophones en Algérie. Par conséquent les résultats peuvent être généralisés pour les autres villes berbérophones (kabyles) d'Algérie Bejaïa et Bouira, autrement dit Tizi ousou, Constitue un exemple référentiel pour les autres Wilaya du point de vue linguistique, culturel et idéologique.

Certes nous ne nions pas les relations identitaires qui nous rattachent au thème mais si nous osons y faire allusion, c'est seulement pour voir ce qui nous a menés à entreprendre cette recherche.

Sans plus, car « on peut très bien aimer une langue pour telle ou telle raison mais ce n'est pas cela qui la définit comme objectif d'étude » c'est ainsi que par la suite, il s'est agi de faire appel à nos reflexes de chercheur objectif pour nous interroger sur les raisons qui nous ont conduits à vouloir faire de ce thème l'objet d'un mémoire : la réponse a été indéniablement les questionnements qu'a suscités en nous les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs Kabyles de Tizi ousou face à la langue française.

Afin d'atteindre notre objectif, nous avons organisé ce travail de sorte à exploiter toutes les facettes du problème partant de l'aspect théorique ou une première partie englobera l'aspect terminologique qui comprendra des définitions qui se rapportent aux concepts clef de notre recherche, par la suite nous exploiterons ces définitions pour une description objective et rigoureuse de la réalité linguistique dans la région de Tizi ousou.

Dans le premier chapitre nous délimiterons notre domaine de recherche ou sera exposée la définition d'un concept primordial qui est communauté linguistique, la seconde partie du chapitre traitera les notions relatifs à l'étude de situation linguistique tel que la Diglossie, le Bilinguisme a fin de savoir a quelle situation nous sommes confronté.

Un deuxième chapitre ou seront exposées les concepts de sécurité insécurité linguistique et la représentation et les attitudes.

La seconde partie méthodologique et pratique en premier lieu nous prendrons un échantillon de locuteurs de la ville de Tizi ousou dans le but d'analyser à travers les représentations et les attitudes linguistiques de nos locuteurs, une étude comparative entre l'attitude des sujets parlant face à la langue Kabyle et leur attitude face à la langue française. Puis nous passerons en compte la situation sociolinguistique en Algérie et des langues en présences et leurs statuts puis nous parlerons de la

communauté Kabyle de sa situation géographique, nous ferons aussi un bref aperçu de l'aspect historique du peuple Amazigh. D'un autre côté nous aborderons la pérennité de ce parler-bien entendu, il n'est pas question de mort de cette langue.

Nous étudierons les perspectives futures de langue Tamazight dans son milieu naturel et dans le milieu scolaire.

Un dernier point sera consacré à un thème d'actualité : la mondialisation est-ce un point négatif ou positif sur l'avenir des langues dans le monde de façon générale et de la langue Tamazight de façon particulière.

Différentes méthodes sont utilisées dans les travaux de recherche en linguistique : entretiens, entretiens, questionnaires...etc. chacune de ces méthodes, possède plusieurs techniques de recherche certaines sont directes et demandent directement l'avis de l'interviewé, d'autres indirectes et font appel à la ruse pour révéler ce que l'interviewé pense sans l'avouer. Notre approche s'appliquera par le biais d'un outil scientifique en l'occurrence. Un questionnaire dans lequel nous collecterons des informations adéquates qui révèlent la réalité des attitudes et représentations linguistique de nos locuteurs, les questions dans le questionnaire sont organisées de façon que l'interviewé réponde spontanément, car certains locuteurs Kabyles disent qu'ils sont pour l'enseignement de la langue Tamazight à l'école, or ils ne le sont pas leurs réponses sont en adéquation avec les tendances officielles. D'autres disent qu'ils parlent Kabyle chez eux contrairement à la réalité, en effet nous avons organisé nos questions de sorte à avoir des réponses crédibles car le phénomène d'insécurité linguistique est d'affirmer qu'on parle d'une façon ou avoir une attitude linguistique qui n'est pas conforme à la situation linguistique du quotidien.

PREMIERE PARTIE :

PARTIE THEORIQUE

DEFINITION DES CONCEPTS

CHAPITRE 1 :

***COMMUNAUTÉ ET SITUATION
LINGUISTIQUE***

« Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité ; elles sont structurantes d'autre part de nos perspectives »

Michel Serres (1996 : 212)

1.1 COMMUNAUTE LINGUISTIQUE :

La question qui se pose est ce qu'une communauté linguistique est un groupe d'individus qui géographiquement et socialement utilisent la même langue.

Le mot communauté linguistique est dérivé du mot cum munus, qui évoque ce qui est en commun, ce mot prend son emploi selon l'adjectif qui le qualifié, on parle donc de plusieurs communautés, communauté religieuse, communauté humaine, communauté linguistique et communauté géographique.

Dans le présent travail, nous avons voulu nous attarder à explorer la communauté linguistique, on essaiera donc en premier lieu de la définir afin de cibler notre sujet de recherche et de délimiter notre terrain d'investigation, ce qui est l'objectif principal de plus la notion de communauté linguistique renferme des éléments et des concepts clefs qui se rapportent à notre recherche.

Nous nous trouvons devant l'inconfort de définir le concept de communauté linguistique, sans parler de territoire géographique, car l'un ne va sans l'autre il n'y a qu'on associant les deux qu'on obtient les pratiques linguistiques.

Quand on demande à n'importe qui : où parle-t-on Kabyle ? il répond : « au bled Kabyle », où parle-t-on Chaouïa ? il répond « au bled Chaouïa ».

Selon ROBERTO ESPOSITO : *« la communauté n'est pas une propriété, un plein, un territoire à défendre et à isoler de ceux qui n'en font un partie, elle est un vide, une dette, un don à l'égard des autres et nous rappelle aussi, en même temps, à notre altérité constitutive d'avec nous-mêmes ».*

Partant de cette réflexion, nous dirons que la communauté est un état, caractère de ce qui est en commun, c'est un partage, elle n'est pas la propriété individuelle cette notion implique généralement la notion de partage de valeurs communes, et particulièrement la solidarité.

1.1.1 COMMUNAUTE ET LANGUE :

Pour WILLIAM LABOV :

« La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite, quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de norme, c'est-à-dire il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes, on l'écrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue.... ».

Peut-on dire que le fait de parler une langue est un critère d'appartenance à une communauté linguistique ? Où peut-on dire que le terme de communauté linguistique se base sur le nombre d'individus qui parle une même langue ?

CHRISTIAN BAYLON et XAVIER MIGNOT pensent qu'une communauté linguistique comprend un ensemble de variétés linguistiques superposées, une de ces variétés est reconnue, par l'ensemble des locuteurs comme langue de référence, **cette** variété reconnue comme modèle, comme étant la forme « correcte », est appelée langue standard dans les petites communautés, cette « norme de prestige » est reconnue spontanément.

Une communauté linguistique n'a pas de structure totalement uniforme, elle se divise elle-même en d'autres communautés linguistiques ou peuvent exister des variantes linguistiques.

ROBERTO ESPOSITO : Article sur le web LTTTP//www.Guichet du savoir.

1.1.2 L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE/ POLITIQUE LINGUISTIQUE :

L.J Calvet pense que :

« la politique linguistique est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique »¹.

L'aménagement linguistique est une nouvelle discipline, cette terminologie connaît d'importants changements. On emploie d'autres concepts : normalisation, planification, politique, ou politologie linguistique.

¹ Calvet, 1987, p 154

L'utilisation d'une terminologie plutôt qu'une autre n'est pas anodine. En effet la normalisation désigne une situation inadaptée qu'il s'agit de réadapter pour la rendre normale. La planification linguistique réfère plus le dirigisme, l'intervention de l'état.

Quant à la politique linguistique et la politologie, *L.J Calvet* fait la distinction : la politique linguistique comme science qui étudie cet objet, il définit la politologie linguistique, comme la science des interventions linguistique, qui analyse ces interventions et ces politiques, les révèle, les compare, en propose, la typologie. Et pour ce qui est de l'aménagement, c'est plutôt un accord social par rapport à un projet linguistique collectif.

Malgré ces différences terminologiques, on essaiera de travailler d'une façon générale avec les termes : politique/ aménagement linguistique ou politique planification linguistique. Les deux termes aménagement et planification sont deux variantes l'une Québécoise et l'autre Française d'une même notion².

Pour *L.J Calvet*, l'intervention sur la/les langue(s) passe d'une situation S1, jugée non satisfaisante, et vise une situation S2 dont on pense qu'elle sera satisfaisante. Il s'agit alors pour les aménageurs de :

- 1) *Définir ce qu'il ya de non satisfaisant en S1.*
- 2) *Décrire précisément la situation S2 à laquelle on veut arriver.*
- 3) *Décider comment on va passer de S1 à S2 « les points 1 et 2 relèvent de la politique linguistique, c'est-à-dire des grands choix opérés par les décideurs politiques en matière de rapport entre langue et société, le point 3 relève de la planification linguistique, c'est-à-dire de la mise en œuvre de ces choix »³.*

Toute politique linguistique suppose des choix quant aux objectifs visés, aux langues impliquées. Parmi les moyens et les instruments dont les décideurs disposent pour une éventuelle intervention sur la/les langue(s)⁴ :

- *L'équipement d'une langue en lui donnant un système d'écriture et en enrichissant l'une de ses formes dialectales, soit en forgeant une forme moyenne, un lieu commun de ses variations. Il est par exemple évident que pour être utilisée dans l'éducation une langue doit être écrite.*
- *L'intervention sur l'environnement linguistique.*

² L.J. Le marché des langues. Ibid. P23.

³ L.J. Calvet, Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation, OP.cit. p21.

⁴ L.J. Calvet .Ibid. p20.

- *L'intervention par le biais de la loi, pour fixer les fonctions des langues, leur domaine d'emploi...etc.*

C'est ce qu'on appelle l'aménagement de corpus et/ou l'aménagement de statut.

EINAR HAUZAN résume cette opposition par le tableau suivant⁵.

	Forme (politique linguistique)	Fonction (culture de la langue)
Société (planification du statut)	1- choix de la norme. <i>A -Identification du problème</i> <i>B-Affectation</i>	3-implantation (processus éducationnel) <i>A-Mesures correctives</i> <i>B-Evaluation</i>
Langue (planification du corpus)	2- codification de la norme. (standardisation) <i>A-Orthographe</i> <i>B-Syntaxe</i> <i>C-Lexique</i>	4- modernisation de la langue <i>A-Modernisation de la terminologie</i> <i>B-Développement de la fonction stylistique de la langue.</i>

Tab.1. Le modèle d'EINAR Hauzan.

1.1.3 LE STATUT LINGUISTIQUE :

⁵ J.LECLERC. « L'aménagement linguistique » Québec. TFLQ. Univ laval.

« Le statut d'une langue est la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue et à la valeur sociale relative conférée à ses fonctions (ex : la langue de la religion sera très valorisée dans une théocratie)»¹ le statut d'une langue c'est la place qu'occupe celui dans la vie sociale, on lui établit une hiérarchisation, une classification, un échelonnement en d'autres termes la stratification des langues, les catégories de statuts le plus souvent utilisées sont celle de langue officielle et de langue nationale.

a-Langue officielle/langue nationale :

La langue officielle est une langue qui est spécifiquement désignée comme telle, dans la constitution ou les textes de loi d'un pays ou d'un état elle est le moyen de communication écrite des instances officielles et de l'administration. C'est un statut privilégié et prestigieux.

Néanmoins, la langue nationale est protégée par l'état, mais elle n'est pas la langue des instances officielles et de l'administration cependant quand l'état décide d'octroyer ce statut à une langue, il s'engage à promouvoir, la protéger et à en faciliter son utilisation, c'est une mesure qui reconnaît qu'un groupe minoritaire fait du patrimoine national. Le statut de langue officielle est supérieur à celui de langue nationale, l'Algérie est l'un des pays qui ont franchi le pas de reconnaître l'existence d'une langue officielle (arabe) aux côtés d'une langue nationale (Tamazight).

b- La langue standard et le dialecte :

La langue standard pour Paul GARVIN est «*Le terme qui qualifie toute forme de langue qui fonctionne comme norme de référence, parce que reconnue dans une communauté linguistique en tant qu'étalon de correction*»⁶ c'est aussi une variété codifiée de la langue servant aux besoins communicatifs d'une communauté linguistique moderne ou voulant se moderniser.

ALLEYENE et GARVIN comptent cinq fonctions qui caractérisent la langue standard « une fonction d'unification, ou la langue a valeur de symbole et d'unité ; une fonction de séparation par laquelle la langue manifeste la particularité d'une communauté donnée ; une fonction de prestige, à la fois pour la communauté et pour les individus qui acquièrent la maîtrise de la langue standard ; une fonction de référence pour résoudre les questions relatives au bon usage ; et enfin une fonction de participation qui permet à une communauté d'accéder aux développements culturels et scientifiques mondiaux »⁷.

⁶ - P.CNECHT. « Langue standard ». in sociolinguistique, les concepts de base, Dir 11-L Moreau, Margada liège, Belgique 1997-p194.

⁷ - Bedard et J.Maurais « Réflexion sur la normalisation linguistique au Québec ».

Le dialecte quand a lui désigne « n’importe quelle forme d’écrit linguistique, d’emplois restreints par rapport à une autre variété relativement proche qui est soit un dialecte, soit une norme centrale sociolinguistiquement dominante, appelée langue et tenue pour correct »⁸.

Nous avons deux critères pour désigner un dialecte :

- *La référence implicite a une autre variété linguistique.*
- *Une certaine proximité structurale avec cette autre variété.*

	Dialecte	Langue standard
Sphère	Privée	Publique
Style	Familial	Formel
Social Milieu	Populaire	Elite
Extension	Régionale	Nationale
Rayon de communication	Etroit	Etendu

*Tableau distinguant un dialecte d’une langue standard.*⁹

Suivant cette classification le Kabyle est un dialecte et Tamazight une langue standard.

c-La langue vernaculaire (grégaire) et la langue véhiculaire

La langue véhiculaire est utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupes de locuteurs n’ayant pas la même première langue¹ une langue qui élargit la communication au plus grand nombre de locuteur, pour marquerleur volonté de se rapprocher et de communiquer. Elle peut alors être la langue d’un groupe en présence, comme elle peut être une langue créée²

Ainsi, l’arabe dialectal est une languevéhiculaire entre arabophones et amazighophones. De la même manière, La lingua franca,pidgin créée durant la période turc en Algérie, assure la fonction véhiculaire pour des finscommerciales. Elle est née des contacts entre plusieurs langues : le turc, l’arabe, le berbère,le français et l’espagnol. Sa base grammaticale était arabe et son vocabulaire était à base d’espagnol et d’éléments turcs.

⁸ - P CNECHT. « Dialecte »in sociolinguistique, les concepts de base, op. cit. p120.

⁹ - Ibid. p.121

¹L-J CALVET, « Véhiculaire », in, Sociolinguistique,PUF,Paris,1993,p.40.

²LJ CALVET, La guerre des langues et les politiques linguistiques, Payot,Paris,1987,p.81.

1.1.4 CONFLIT DES LANGUES :

Ch. Fergusson et J.A Fishman ont une version statique, sans évolution ni changement, les linguistes catalans nous offrent une vision dynamique du phénomène, en nous présentant le terme de conflit linguistique :

« Il ya conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante et l'autre comme politiquement dominée. Les formes des dominations vont de celles qui sont clairement répressives (telle que l'état espagnol les a pratiqués sous le Franquisme) jusqu'à celle qui sont tolérante sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les États français et italien) »¹⁰.

Les sociolinguistes catalans voient qu'un conflit linguistique peut être dissimulé ou intense. Le conflit entre deux langues de statuts différenciés, peut prendre deux directions possibles qui mènent toute les deux, vers l'élimination de l'une des deux langues en présence dans la société donnée, selon les sociolinguistes catalans, nous avons deux solutions ; la substitution ou la normalisation¹¹.

La substitution c'est quand la langue dominante fait complètement disparaître la langue dominée, et la normalisation c'est quand la langue dominée s'émancipe et prend la place de langue dominante.

1.1.5 COMMUNAUTE DE PAROLE OU DE REPERTOIRE

GUMPERY voit que :

¹⁰ - Idem p65

¹¹ - Idem p66

« La communauté linguistique se construirait comme telle sur la base d'une matrice communicative » ...*résultat de l'ensemble des répertoires industriels où les membres de la communauté trouvent leur dénominateur linguistique commun* ».

Pour étudier n'importe quelle situation linguistique, celle de la berbérophobie

A Tizi ousou par exemple, il faut prendre en compte sa structuration sociologique, la société Kabyle a une structuration sociale très particulière, puis comment cet ensemble de rapports interfère avec la stratification des langues en présence, l'arabe et le français.

Ce point de vue nous conduira vers « la sécurité et l'insécurité linguistique » élément pertinent dans notre recherche, à examiner différents types d'interaction du berbère avec le français, mais aussi l'arabe, et à déterminer le volume qu'occupe chacun dans les échanges des membres de la communauté dans la région.

1.1.6 LA COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE ET LES NORMES :

Pour W.LABOV : «la communauté linguistique est l'ensemble des locuteurs partageant les évaluations (plus au moins implicites) quant aux usages de cette emploient les mêmes formes, car les attitudes sociales envers la langue en question sont en extrême uniformité au sein de cette communauté.

DANIEL BAGGIONI dit que « la communauté linguistique serait ainsi conçue comme un système constitué d'agent et objets utilisés par les agents, structurés dans leurs représentations, reconnus par eux, et dans certains cas aménagés par eux ».

2- DANIEL BAGGIONI et ALL, communauté linguistique concepts de basse Maraslag 1997p92 page 11

1.2 BILINGUISME OU DIGLOSSIE:

Comment peut-on définir le concept de « Bilinguisme » ? En consultant les dictionnaires de linguistiques et quelques ouvrages scientifiques, nous allons essayer de cerner l'ambiguïté de ce terme.

La définition du bilinguisme selon les dictionnaires :

Pour (le petit Robert) «le bilinguisme c'est la qualité d'une personne, d'une région bilingue », la même définition est donnée dans le grand Larousse de la langue française (« usage simultané de deux

langues par un individu, ou dans une collectivité ») pour le TLFi (« fait de pratiquer deux langues ou situation qui en résultent»), un second sens relaté dans le petit Robert est « la situation d'un pays qui a deux langues officielles » le TLFi atteste dans ce sens que c'est (« l'ensemble des dispositions officielles qui assurent ou tendent à assurer à chacune des langues parlées dans le pays un statut officiel ») le Larousse en fait la définition suivante (« coexistence de deux langues dans une collectivité »). On constate que les significations qu'on rencontre dans les dictionnaires rassemblent le bilinguisme personnel et collectif et l'opposent au bilinguisme en tant que situation d'un pays. La chose qui nous interpelle c'est de rassembler le bilinguisme 'personnel' et le bilinguisme d'une 'communauté' sous une même entrée.

Le bilinguisme selon (Dubois et Alii, 1973, p65) il définit le bilinguisme de manière générale : « *une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement [...] deux langues différentes.* »

Le dictionnaire cite quelques exemples particuliers : un bilinguisme dû au contact des langues, et un bilinguisme dialecte/langue standard ou parler indigène/langue officielle.

Le dictionnaire précise que ; « ce type de bilinguisme est le plus répandu, et la grande majorité des êtres humains est en ce sens plus ou moins bilingue ». Dans toutes les définitions de dictionnaires que nous avons rencontrés, seul le dictionnaire de linguistique a parlé de cette forme de bilinguisme.

1.2.1 LE BILINGUISME SELON DES CHERCHEURS :

Bloomfield pense que le bilingue est une personne qui a des compétences comparables à celles des natifs dans deux langues. Deprez n'est pas en accord avec cette définition, car on prend la compétence d'une personne « monolingue » comme norme de référence. Par conséquent, la personne bilingue perd sa spécificité elle devient l'addition de deux individus monolingues, de plus Bloomfield limite à un groupe très restreint, car il est difficile d'arriver à un tel niveau de perfection dans une langue seconde.

(Deprez 1994) pense que « *Toute personne qui comprend et ou parle quotidiennement et sans difficulté deux langues différentes est une personne bilingue* » pour Grosjean (1993), p14, le concept bilingue englobe « *les personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours* ».

Nous remarquons que les auteurs incluent les dialectes ce qui n'est pas le cas des définitions des dictionnaires, la différence entre la définition de Deprez et celle de Grosjean et que Deprez se suite au

niveau de la compétence quant à Grosjean il ne précise pas la compétence minimale requise pour un bilingue - il indique qu'il peut s'agir :

« D'un niveau de compétence différent dans chaque langue ».

Marcellesi (1981) p5 nous propose ce qui suit :

« En réalité, ce dont nous nous occupons n'est pas tout ce que peut recouvrir l'étiquette « bilinguisme » : aptitude d'un individu d'utiliser couramment deux (ou plusieurs) langues différentes politique d'un pays dans lequel deux ou plusieurs langues sont officielles ; système d'éducation tendant à assurer une maîtrise égale de deux langues différentes. Il s'agit pour nous de ce que l'on pourrait qualifier le « bilinguisme de masse » c'est-à-dire pratique de toute une population de deux ou plusieurs systèmes linguistiques ».

On dira que le concept de bilinguisme peut évoquer : un bilinguisme personnel qui est le fait de parler couramment deux ou plusieurs langues ou dialectes.

Le bilinguisme, territorial, collectif.

Il faut aussi savoir que le profil de la personne bilingue dépend de : la compétence dans les deux langues, l'âge d'acquisition (enfant adolescent, personne âgée), les circonstances d'acquisition, l'importance du milieu socioculturel, l'identité culturelle du bilingue... etc.

1.2.2 LES DIFFÉRENTS TYPES DE BILINGUISME:

LE BILINGUISME EST DIT :

Idéale lorsqu'on maîtrise à la perfection les deux langues précoces lorsqu'il est atteint avant d'avoir fait des études supérieures simultanées quand on apprend les deux langues en même temps consécutives lorsqu'on apprend une langue en suite une autre l'exemple que l'on peut donner est celui des émigrés passif lorsqu'on comprend une des deux langues soustractives quand une des deux langues est jugée moindre dans l'entourage alors on devient passif par apport à l'autre.

1.3 QU'EST-CE QUE LA DIGLOSSIE :

a- Ch. Fergusson lance en 1959 le concept de diglossie, dans lequel deux langues parentes, peuvent avoir deux statuts différents, celui de variété haute (High) ou celui de variété basse (Low)¹².

Ch. Fergusson définit la diglossie comme :

« Une situation linguistique relativement stable, dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe). Véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée (...) qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel, mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté»¹³

Cette définition est sans doute la plus proche de notre sujet de recherche en effet le linguiste l'a élaborée en partant de situations sociolinguistique entre autres la situation dans les pays arabes.

« À partir d'un certain nombre de situations sociologiques (comme celle des pays arabes, de la Suisse alémanique, de Haïti ou de Grèce...) Fergusson estime qu'il y'a diglossie quand deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes, mais parfaitement complémentaires (...) »¹⁴

¹² Idem p43.

¹³ Idem p43.

¹⁴ Ibid p49

b- Vient Fishman qui développe le terme de diglossie en prenant en compte toute société où deux formes linguistiques sont en usage et remplissent des fonctions différentes, qu'elles soient apparentes ou non, mais il a également distingué entre bilinguisme fait individuel (qui relève de la psycholinguistique) et diglossie fait sociale (qui rentre dans le domaine de la sociolinguistique) et diglossie fait sociale (qui rentre dans le domaine de la sociolinguistique)¹⁵

c- Quand a Jean Psichari sociolinguiste français d'origine grecque, définie la diglossie en partant de la situation linguistique dans son pays d'origine où existent deux variétés de grec, en situation de concurrence, il la définit comme « *une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre* ».

1.3.1 CONCLUSION :

Pour conclure nous dirons que les définitions du phénomène de diglossie sont complémentaires et nous aide a savoir dans quelle situation appliquer cette notion en d'autres termes on peut étendre a notre sujet d'étude les différentes définitions proposées, puis de sélectionner celle qui lui conviendra le mieux ,la question qui se pose est-ce que la distribution des fonctions dans la société est toujours conforme aux opinions de tous ?ne dissimule-t-elle pas un conflit qui peut surgir un jour et inverser la situation ?

Khawla Taleb ibrahimi dit à ce sujet :

«Nous pouvons donc considérer que la situation de multilinguismes que vit la société algérienne peut être analysé en termes diglossiques mais seulement au niveau des représentations et des valeurs attribuées a chaque variété dans le marché linguistique et qui maintiennent la dissymétrie au fonctionnement diglossiques alors que sur le plan des pratiques observables, il semble l'hypothèse du continuum soit plus efficiente et adéquate »

Donc Khawla Taleb ibrahimi voit que la situation en Algérie est diglossique au niveau des représentations .alors qu'au niveau des pratiques la situation est un continuum.

¹⁵ Idem pp. 65-66

CHAPITRE 2 :

LE MARCHE LINGUISTIQUE, SECURITE/INSECURITE REPRESENTATIONS ET ATTITUDES LINGUISTIQUE

2.1 LE MARCHE LINGUISTIQUE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE ET CES REPRESENTATIONS :

William LABOV, atteste que « *la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quand à l'emploi des éléments du langage, que par une participation conjointe à un ensemble de normes* »¹⁶ il estime comme « *principe fondamental* » le fait que : « *les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique* ». Ce qui veut dire que la communauté linguistique ne concorde pas souvent avec l'ensemble des locuteurs partageant une même langue c'est la situation de la langue Française par exemple.

Ce qu'il faut retenir c'est ce que W.LABOV appelle les réactions subjectives régulières aux usages de la langue, en d'autres mots les règles en usage au sein de la communauté à une certaine période, l'importance qu'on donne à telle ou telle variation. En d'autres termes tout une trame collectif qui investit l'activité linguistique, formé de représentations partagées par l'ensemble des membres de la communauté. C'est ce jeu de rôle entre pratiques, comportements et représentations à composition normative qui fonde non seulement le marché linguistique dominant mais aussi les autres marchés linguistiques alentours ou l'on observe comme sur tous les marchés, des coûts et des gains, des handicaps et des plus-values.

2.1.1 LES MARCHES LINGUISTIQUES :

BORDIEU, voit que « *les échanges linguistiques en communauté relèvent d'une économie spécifique, économie qui donne lieu à un « marché » dominant dont les « prix » sont fixés (tacitement, bien entendu) par ceux qui possèdent le « capitale » culturel et linguistique requis pour imposer leur domination, et en obtenir des « profit* »¹⁷. Le marché linguistique officiel est un site d'affrontement où la loi du plus fort règne donc la compétence légitime est légale, ce qui ne prive pas d'autres marchés linguistiques d'exister en parallèle, à sa périphérie où les « valeurs » les règles du jeu sont autres.

C'est ainsi qu'il faut convenir qu'au sein de la communauté linguistique, nul ne peut ignorer complètement la loi linguistique ou culturelle et toutes les fois qu'ils entrent dans un échange avec des détenteurs de la compétence légitime et surtout lorsqu'ils se trouvent placés en situation officielle, les dominés sont condamnés à une reconnaissance, pratique, corporelle, des lois de formation des prix les plus défavorables à leurs productions linguistiques qui les condamne à un effort plus au moins désespéré vers la ou le silence¹⁸ pouvant aller jusqu'à l'hypercorrection qui s'accompagne d'autres traits caractéristiques des locuteurs de la petite bourgeoisie : Une hypersensibilité à des traits linguistiques qu'ils emploient mais qu'ils savent stigmatiser,

¹⁶ W.LABOV, 1976, p.187

Ibid, p.338

¹⁷ P.BOURDIEU, 1982, P.59-95

¹⁸ P.BOURDIEU, 1983 p.102-103

des réactions fortement négatives envers certains des usages linguistique dont ils ont hérité, une perception erronée de leurs propres productions » (LABOV 1972 : 183,200).

Les locuteurs de la petite bourgeoisie, et les autres sujets qui sont exposés au sentiment d'insécurité linguistique sous estime leur propre langue car ils considèrent qu'elle n'a pas de légitimité, et surestime celle des autres qui selon eux a plus de légitimité, même s'il ne la maîtrise pas. Ce qui les mènent plus que les autres à commettre des fautes, et à imiter le groupe dominant dans sa façon de parler par le choix du vocabulaire, ou la prononciation.

2.2 L'INSECURITE LINGUISTIQUE :

2.2.1 DEFINITION DU CONCEPT :

Nous tenterons de nous attacher particulièrement de bien définir le concept de « l'insécurité linguistique » qui est le noyau de notre recherche, nous nous trouvons appelés par la logique des choses et par

méthodologie aussi, à clarifier davantage cette notion par son explication, sa genèse, ses aspects ou symptômes, et ses applications.

Le concept d'insécurité linguistique est le sujet d'étude de la sociolinguistique ainsi que d'autres disciplines qui essayent de mieux définir cette réalité polymorphe et ambiguë, largement liée aux notions fondamentales en sociolinguistique.

L'insécurité linguistique est attachée à un rapport ambigu et conflictuel vis-à-vis de la langue, à la représentation de décalages entre ce qui est et ce qui devrait être, à la peur que l'échange verbal ne trahisse le manque d'assurance, ce phénomène linguistique est lié à la défaillance à la perception et aux représentations, la crainte d'agir dans un entre-deux identitaire, facilement illégitime.

L'insécurité linguistique est défini comme un sentiment de faute chez le locuteur, mais aussi une absence de confiance en soi lors de la prise de parole et l'hypercorrection, ce sentiment chez certains locuteurs est la répercussion directe des représentations linguistiques qu'ont ses locuteurs à l'égard de leur langue, qui se trouve être souvent négative et provoque une auto-dépréciation d'un côté et sur-évaluation de la langue des autres d'un autre côté.

Michel FRANCARD, en parlant d'une situation de contrôle qui n'est pas naturel, et qui pousse le locuteur à commettre des erreurs sans vouloir mais par soucis de bien parler : « *d'où un effort conscient de correction.*¹⁹ »

W.LABOV est amené à constater lors de son étude de la situation linguistique à New York, ou il met en relief le sentiment d'insécurité linguistique et les spécificités des paroles de la petite bourgeoisie il observe que :

*« Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation stylistique ; par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité ».*²⁰ LABOV, 1976, p 183.

¹⁹ M.FRANCARD : Insécurité linguistique, Mardaga, 1997, P170-171

²⁰ W.LABOV, Sociolinguistique, Paris 1976, p.183

« Le purisme et l'état d'insécurité linguistique qui provoque chez de nombreux usagers (en particulier ceux qui ont une scolarité limitée et ou difficile) sont à l'origine d'un phénomène sociolinguistique appelé hypercorrection, soit une « tendance à une surenchère [normative] en situation surveillée » GADER 1989, p 25.²¹

2.2.2 L'HYPERCORRECTION :

L'insécurité linguistique se traduit aussi bien en situation unilingue qu'en situation de plurilinguisme, cela est lié à des enjeux sociaux tant elle participe à de nombreuses catégorisations (sociale, géographique, professionnelle...). Une prononciation peut être jugée prestigieuse ou non, d'autres aspects phonétiques ou lexicaux seront considérés comme sabotés en d'autres termes certains locuteurs en situation d'insécurité linguistique et dans leurs pratiques d'hypercorrections, vont chercher à « concilier un idéal de langue et une langue idéale » G. LEDEGEN 2000, P98.

Pour illustrer le phénomène d'hypercorrection en Algérie Nabila BJAOUI (enseignante à l'Université de Mohamed KHEIDER, Biskra) donne l'exemple d'une famille de villageois qui déménage en ville, les enfants surtout, découvrent qu'ils utilisent une variante linguistique (dominée) par rapport à leurs camarades citadins qui eux exploitent une forme prestigieuse (dominante) chose qui va ridiculiser les premiers et les pousser, soit à se taire, soit à transformer leur parler afin qu'il ressemble le plus possible à la variante prestigieuse, tout en risquant de tomber dans le piège de l'hypercorrection. Ces deux tentatives témoignent inévitablement du profond sentiment d'insécurité duquel souffrent ses enfants.

2.2.3 LES DIFFERENTS TYPES D'INSECURITE LINGUISTIQUE :

Nul ne peut nier l'existence de plusieurs types d'insécurité, dans notre travail de recherche nous avons pris en compte trois catégories, reprise à Louis Jean CALVET :

a-Insécurité formelle :

Connaître une langue c'est apprendre les règles du système linguistique formelle, et aussi les règles de l'emploi de la langue quand un locuteur n'arrive pas à réaliser sa propre pratique linguistique selon ses règles

²¹ Ibid p38.

formelles, dans ce cas on dit qu'il y a une insécurité formelle, elle surgit à partir du moment où le locuteur pense que la façon dont il parle enfreint la norme légitime.

*« Cette forme d'insécurité provient du mythe selon lequel une langue est une entité homogène et immuable, fixée une fois pour toutes. La forte croyance en une telle « langue une » favorise une attitude normative par rapport à la langue ».*²²

b-Insécurité identitaire :

Chaque communauté se caractérise par une variété linguistique qui reflète l'identité des individus au sein de cette communauté, une fois qu'un sujet parlant pratique une variété linguistique qui ne correspond pas à celle de cette dernière. Il entre dans une situation d'insécurité identitaire. Elle aborde la langue d'un point de vue ethnolinguistique. L'identité linguistique joue un rôle très important dans la construction identitaire d'une communauté.

c-Insécurité statutaire :

Cette forme apparaît lorsqu'un locuteur sent que la variété linguistique qu'il maîtrise est perçue pour lui comme une variété à statut inférieur.

Cette forme d'insécurité souligne en premier lieu à quel degré il est important pour un locuteur que sa langue (ou la variété de la langue qu'il parle) soit statutairement acceptée.

CALVET estime que c'est «*le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux pensant qu'il faut parler A* ». ²³ Cette vitalité linguistique est analysée principalement sur trois plans différents :

Le statut ou le prestige de la langue, sa présence démographique, et son soutien institutionnel.

2.2.4 L'INSECURITE ET L'ILLEGITIMITE LINGUISTIQUE :

Dans les années 90 l'insécurité linguistique a fait l'objet de plusieurs études, cela renvoyait à un décalage entre l'image sociale identitaire d'un locuteur souhaite projeter de lui-même dans une situation donnée, et la manière dont des pratiques linguistiques agissent sur cette image soucieuse du paraître social et linguistique.

²² Anne Marie HOUDEBINE : L'imaginaire linguistique, Paris, L'ahrmatan p31-40.

²³ L.J.CALVET et Marie Louise MOREAU : Une ou des normes ? 1998, P7-38.

L'insécurité linguistique est ainsi liée la plus part du temps au sentiment d'une identité linguistique délégitimante car dès l'apparition du concept l'insécurité linguistique est présentée comme :

*« La manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale ».*²⁴

Le maintien de la langue Berbère (Kabyle) dans la région de Tizi Ouzou, tel qu'il se présente actuellement, est un cas qui mérite une étude sur le plan sociolinguistique. Ce maintien nous pousse à chercher le pourquoi et à suscité notre curiosité -scientifique bien entendu- de chercher si les locuteurs berbérophones se sentent en sécurité linguistique quand ils s'expriment en langue berbère, si non, c'est par rapport à quelle autre langue (le français ou l'arabe) ressentent-ils une illégitimité linguistique ?

2.3 LES ATTITUDES ET LES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES :

2.3.1 LES ATTITUDES LINGUISTIQUES :

La genèse du mot attitude provient du latin « aptitudo » son sens initial appartient au domaine de la plastique : manière de tenir le corps dit lettré. C'est ainsi qu'on dit avoir de belles attitudes pour dire bien tenir son corps.

²⁴ M.L.MOREAU, Sociolinguistique, concepts de base, Paris, 1997, p.171.

Du physique ce concept est employé pour qualifier le normal : attitude de respect, puis déborde le moral pour indiquer des dispositions diverses.²⁵

L'attitude pour J.MAISONNEUVE consiste en :

« Une position (plus au moins cristallisée) d'un agent (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation, valeurs), elle s'exprime plus au moins à travers des symptômes ou indicateurs (paroles, tons, gestes, choix ou leurs absence) »²⁶.

Ce concept début son apparition dans le jargon scientifique, avec les premiers travaux de psychologie expérimentale ou il devient une notion primordial pour décrire la relation entre stimulation et réponse.

En psychologie sociale et sociologie ; les attitudes expliquent les réactions de l'individu devant des stimulations sociales, elles sont des dispositions mentales explicatives du comportement.

La réussite de ce principe (attitude) a été énormément renforcée par le défi qu'il implique d'un point de vue logique et épistémologique.

« Par définition une attitude est inobservable, alors comment évaluer l'intensité de l'inobservable, sans échapper aux critiques de ceux qui disent que l'objectivité est liée au quantifiable et à l'observable ».²⁷

TURSTONE a relevé le défi en 1928, par son article aguichant « *attitude can be measured* » en lançant une tradition de recherche sur la mesure des attitudes. « Une coutume qui reste toujours vivante et qui a contribué à la mathématisation des sciences sociales ».²⁸

« L'attitude ainsi décrite par THURSTONE se définit avant tout par la perception positive ou négative à l'égard d'un objet psychologique. Etre favorable ou défavorable, être pour ou contre. Elle serait donc constituée selon lui de la somme des sensations, des idées, convictions, sentiments, relatifs à un objet déterminé »²⁹.

En linguistique, « les attitudes langagières constituent l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue »³⁰.

Dans son acceptation la plus large « le terme attitude est employé parallèlement, et sans véritable nuance de sens, avec représentation, jugement, opinion, norme, pour désigner tout phénomène à caractère epilinguistique qui a trait au rapport à la langue »³¹.

²⁵ R. BOUDON « attitude » in Encyclopédie universalis, E.U Paris 1988 p.p 1091-1092.

²⁶ J. M. CONITE, les corses face à leur langue, Op. Cit. p.105

²⁷ R. BOUDON « attitude », Ibid. pp 1091

²⁸ R. BOUDON, Ibid. pp 1091-1092

²⁹ D. LAFONTAINE « attitude » in [http://archimed.biblulaval .ca html](http://archimed.biblulaval.ca/html).

³⁰ J. DUBOIS et ALL « attitude », In dictionnaire de la linguistique, Larousse, Paris 1994. P57.

En sociolinguistique, les autres emploient ce terme souvent associé à d'autre, pour englober un ensemble de questions indirectes, traitées avec un arsenal méthodologique varié (*questions directes ou indirectes, réactions à des stéréotypes différents dispositif expérimentaux, autres évaluations*).³²

A côté de cela le terme s'emploie en psychologie sociale du langage, dans une acceptation plus restreinte pour désigner les travaux expérimentaux portant sur la manière dont les sujets évaluent soit des langues ou variétés linguistiques particulière.³³

Donc c'est pour cela qu'on peut plus au moins dire qu'une langue est plus jolie plus pertinente, ou imparable qu'une autre langue ; mais aussi plus réputé, prodigieuse que telle autre, telle spécificité linguistique valorisante ou au contraire dévalorisante.

Il est question d'une prise d'opinion, d'un point de vue, d'une préférence qui dévoilent l'existence d'attitudes linguistiques ont donc été traité par plusieurs disciplines : la linguistique, la sociolinguistique et la psychologie sociale du langage.

Cependant nous avons deux courants qui se dégagent : la psychologie sociale du langage (Interactionniste) et la sociolinguistique (Variationniste).

Pour les interactionnistes la primauté est donnée à l'individu et a sa liberté d'opérer des choix linguistiques en fonction du contexte dans lequel il interagit, ces choix de divergence, en vertu duquel un individu cherche à se rapprocher de son interlocuteur, ou au contraire, à s'en éloigner, c'est donc de l'interaction que n'ait la variation ainsi que de la réalité sociale sur laquelle elle s'appuie³⁴.

Quand aux variationnistes ils affirment que c'est la structure sociale qui est le facteur déterminant dans la variation linguistique. En mettant l'accent sur la notion de « norme » un rapport étroit est tissé entre la variation linguistique et les groupes sociaux.

Dans cette seconde démarche l'option individualiste disparaît au profit d'une vision collectiviste des phénomènes sociolinguistiques.³⁵

En somme, ces deux démarches sont indissociables car le groupe social est constitué d'individus qui ne peuvent à leur tour être séparés du groupe social dans lequel ils baignent. Chaque est donc intimement liée à l'autre.

³¹ D.LAFONTAINE « attitude linguistique » in sociolinguistique, concepts de base, Dr. M.L MOREAU 1997 p.p.5556.

³² D. LAFONTAINE. « attitude linguistique » In sociolinguistique, Ibid. p56.

³³ D. LAFONTAINE. « attitude linguistique » In sociolinguistique, Ibid. p57.

³⁴ J.M CONITI. Les corse face à leurs langues. Op.cit. p106.

³⁵ J.M. CONITI. Ibid. PP 106-107.

2.3.2 LES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES :

Les représentations sont liées aux idées idéologiques, ce qui ne signifie pas qu'elles sont nécessairement fausses : elles sont seulement d'un autre ordre que les connaissances conceptualisées. En sociolinguistique, l'usage du terme représentation est un emprunt aux sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale) qui le tiennent, elles-mêmes, du vocabulaire de la philosophie il désigne une forme courante et non savante de connaissance, socialement partagée, qui contribue à une vision de la réalité et à des ensembles sociaux et culturels.³⁶

L'étude des représentations s'est surtout centralisée sur la question des contacts des langues ou des registres d'une même langue : langue standard versus dialecte ou créole, langue majoritaire versus minoritaire.³⁷

Nicole GUENIER nous donne à titre d'exemple dans le cas des raisons identitaires les représentations de l'orthographe traditionnelle du Français qui malgré des difficultés qu'elle présente : la plupart des dictionnaires le mentionnent.

Rappelons que ce problème est négligeable dans autres langues telle que l'Italien et l'Espagnole.

Pour les Français l'orthographe représente un trait identitaire auquel ils sont très attachés.

Ce qu'on a pu relever est que les représentations différents d'un groupe sociale à un autre, malgré leur aspect collectif par conséquent les linguistes et les personnes niveau intellectuel et scientifique supérieur sont pour une réforme de l'orthographe du français pour plus de facilité.

En parlons d'idéologie, nous avons observés lors de la préparation de notre recherche que pour la plupart de nos informants qui se trouvent être des locuteurs berbérophones, enseignants à Tizi Ouzou et environ le prestige et le fait de se faire une place au près d'une élite intellectuelle et pour échapper à l'arabisation qui pour eux véhicule un certain sentiment d'échec, se sont des faits qui valorisent la langue Française.

Par contre le facteur le plus important si ce n'est le seul qui valorise la langue arabe c'est la religion.

Donc les représentations sont aussi relatives à d'autres critères tels que l'âge, le sexe e la classe social « ainsi les femmes et les personnes âgées se montrent-elles plus hostiles que les hommes ou les jeunes à la transgression de tabous linguistiques traditionnels »³⁸ ; les femmes s'intéressent plus que les hommes à un

³⁶ N.GUEUNIER « Représentations linguistiques » in sociolinguistique concepts de Bac, Belgique 1997, p.146

³⁷ N. GUEUNIEN, Ibid. p246.

³⁸ N.GUEUNIER, Représentations linguistiques, concepts de base, Mardaga 1997, p247.

certain raffinement à une esthétique qui leur est propre ainsi elles ont une prononciation et une diction plus prestigieuse selon une représentation donnée.

Robert LAFONT affirme que la notion de la représentation linguistique est le fruit des enquêtes : « *les pratiques d'enquête ont fait apparaître qu'il n'y a jamais de fait linguistique pur de sa représentation* »³⁹.

2.3.3 COMPARAISON DES ATTITUDES A LA REPRESENTATION :

Longtemps la notion de représentation linguistique s'est confondue avec celle de l'attitude. Mais l'état de recherche actuelle doit conduire à mieux distinguer l'un et l'autre domaine. La raison de cette confusion tiens peut être au fait que, pour construire leurs échelles d'attitudes, les chercheurs en psychologie sociale ont utilisé des techniques de recueil de donnée qui faisaient elles même appel à des représentations.⁴⁰

Par exemple, pour élaborer une grille descriptive de telle ou telle variété, on utilisait des différenciateurs psychologiques (le locuteur est il sympathique, antipathique, sincère ou sournois ?) ou sociaux (le locuteur est il ouvrier, employé, patron ?).

Disons que les deux notions ont en commun le trait epilinguistique qui les différencie des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques elles se démarquent théoriquement par le caractère actif et moins orienté vers un comportement des attitudes linguistiques, et l'aspect plus discursif et plus figuratif des représentations et méthodologiquement, par des techniques d'enquêtes différentes.⁴¹

Dans notre travail de recherche nous utiliserons les concepts d'attitudes et de représentation linguistique comme des synonymes, en désignant par ces deux concepts l'option des locuteurs (ici les personnes qui ont été soumis au questionnaire) envers leur langue (Tamazight) et les autres langues en présence (français, arabe). Elle s'exprimera à travers des choix (les questions soumises aux personnes questionnées).

Pour conclure, nous dirons que « *les pratiques d'enquête ont fait apparaître qu'il n'y a jamais de fait linguistique pur de sa représentation* »⁴².

³⁹ R.LAFONT, Quaranteans de sociolinguistique à la périphérie, Paris, l'Harmatan 1997. P94.

⁴⁰ N.GUEUNIER, Ibid. p246

⁴¹ D. LAFONTAINE : Le parti pris des mots. op cit. p71.

⁴² R. LAFONT : Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie, Paris, l'Harmatan, p.94.

DEUXIEME PARTIE :

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE 1 :

***CONFLIT DE SURVIE DU KABYLE
REPRESENTATIONS ET ATTITUDES DES
LOCUTEURS (PANORAMA DU KABYLE)***

CHAPITRE 1 : CONFLIT DE LANGUE ET REPRESENTATION :

PANORAMA DU KABYLE.

1-1APPROCHE DE LA RECHERCHE :

1.1.1 METHODE ET OUTILS

La seconde partie de ce travail intitulé : conflit de langues et représentations : panorama du Kabyle, on traitera de plus près la situation linguistique de la ville de Tizi-Ouzou et nous étudierons ainsi les représentations de la langue berbère en particulier. Puis les langues et parlers qui coexiste (la langue française, la langue arabe standard, et d'éridja) le français qui n'existe sous sa forme standard que dans certaines administrations, malgré son interdiction officielle. Bien entendu nous ne coïnciderons pas le vocabulaire français introduit dans les langues nationales comme résultat de la période de colonisation, comme une variété algérienne du français : cela pour des raisons d'ordre grammaticales et non sociolinguistiques.

Nous nous sommes focalisés à collecter les informations nécessaires de trois façons principales :

- a- Les informateurs.*
- b- Les entretiens.*
- c- L'enquête sociolinguistique.*

En ce qui concerne les informateurs nous avons choisi des collègues de travail enseignants et nous les avons informés du sujet et de l'objectif de notre recherche afin qu'ils y participent de la meilleure façon. Ce choix est aussi pour des raisons subjectives telles la coopération entre collègues et la confiance en la personne du chercheur lui-même. Nos collègues nous ont aidés à avoir accès à certains endroits, que sans leur aide nous n'aurions pas accès à certaines informations.

Pour la deuxième catégorie c'est-à-dire les entretiens, nous les avons faits avec différents groupes de la communauté kabyle de Tizi-Ouzou (étudiants, enseignants, médecins, commerçants) des personnes de sexe féminin et de sexe masculin. Pour cela nous avons entrepris une enquête sociolinguiste sous forme de questionnaire de seize questions à choix multiples (voir pages suivantes le questionnaire et le tableau des résultats obtenus).

Dans ce questionnaire nous avons voulu que la question relative au comportement linguistique garde le sujet répondant du moins relativement hors ceux censés être les auteurs et cela pour plus de crédibilité de sa réponse comme dit Julie Auger à ce sujet : « car le sujet dans une expérience se modifie en réponse à la perception que les sujets ont d’eux-mêmes comme sujets d’expérience »⁴³.

Notre approche est appropriée à cette enquête pour l’adéquation des résultats et pour cerner le sujet dans une démarche bien précise qui est l’étude des réseaux sociaux relatifs.

Nous avons pour cela situé avec beaucoup de précision la situation géographique de la ville de Tizi-Ouzou, mais aussi une carte de la ville.

Pour mieux cerner le processus historique, qui a donné naissance aux situations linguistiques présentes et pour mieux les comprendre, nous allons nous intéresser dans cette partie du chapitre au plurilinguisme dans lequel a évolué le Berbère tout au long de son histoire, cette langue autochtone a vu défilé d’autres civilisations qui ont apporté leurs cultures et leurs langues.

1.1.2 QUESTIONNAIRE PROPOSE AUX SUJETS PARLANTS BERBEROPHONES DE LA

⁴³ Julie Auger, Paradoxe de l’observateur, dans sociolinguistique concepts de base p226.

Voulez-vous que le kabyle reste pour les Kabyles uniquement ?

oui non

10) L'apprentissage de la langue française est-il nécessaire ?

oui non

11) Cette nécessité est

vitale culturelle les deux ensembles

12) Je vois que l'humiliation de la langue arabe est :

normal bon mauvais

13) La préservation du kabyle a-t-elle contribué au maintien de l'identité berbère ?

oui non

14) Avez-vous rencontré un kabyle qui ignore complètement la langue kabyle ?

Oui non rarement souvent

15) Vous écrivez à vos correspondants kabyles en langue :

Kabyle française

Pourquoi ? Parce que c'est :

la meilleure

plus facile

juste une habitude

Numéro de la question	Hommes			Femmes			
	souvent	parfois	rarement	souvent	parfois	rarement	
1	98,44	1,56	0,00	98,40	0,00	1,60	
	20,12	rarement et en cas de nécessité 80,8		17,42	rarement et en cas de 23,58		
3	90,17	non, relativement 10,82		69,10	non, relativement 31,90		
	35,10	64,89		30,95	70,5		
5	normale	bon	mauvais	normale	bon	mauvais	
	50,70	30,30	20,00	30,78	16,02	54,20	
6	12,00	0,00	80,00	8,51	2,16	90,33	
7	hommes	femmes	Les deux	personne	hommes	femmes	Les deux
	20,12	5,00	75,8		60,76	1,12	39,10
8	oui		non	oui		non	
	97,23		3,77	70		30	
9	normale	bon	mauvais	Normale	bon	mauvais	
	45,15	20,07	35,76	13,00	37,88	50,12	
10	oui		non	Oui		Non	
	76,94		24,6	50		50	
11	88,00		12,00	76,8		24,92	
12	vitale	culturelle	les deux	vitale	culturelle	les deux	
	5,12	20,51	74,35	8,33	8,33	83,33	
13	normal	bon	mauvais	normal	bon	mauvais	
	10,56	00	90,43	5,70	6,30	89,00	
14	oui		non	oui		non	
	100		00	100		00	
15	Jamais		rarement		souvent		
	25,12		71,24		4,64		
16	français			le berbère			
	100			00			



1.2.1 LA COMMUNAUTE LINGUISTIQUE KABYLOPHONE

Les Kabyles (ikvayliyènes en kabyle qbayél en arabe) mot qui signifie tribus ,c'est un peuple berbère dont le foyer est la Kabylie,une région d'Algérie ils peuplent les montagnes et le littoral ,à l'échelle de la berbérophonie algérienne ils représentent le groupe le plus nombreux ,ils ont reconstitués depuis l'indépendance de l'Algérie le milieu le plus favorable au développement de la revendication identitaire berbère Ernest Renan disait : « *le kabyle personne n'en doute, il n'a été amené dans le pays ni par la*

conquête musulmane ,ni par celle des Romains. Ce n'est ni un vandale, ni un Carthaginois ;c'est le vieux Numide descendant des sujets de Massinissa de Syphax et de Jugurtha ».

cette partie sera consacrée à la dimension sociale de cette langue

1.2.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Tizi-Ouzou, située sur un col d'une hauteur de 270 m (col: Tizi en kabyle), n'est pas du tout une ville de montagne et encore moins de plaines. Tirant son nom d'une plante sauvage fleurs jaunes qu'est le genêt (ouzou en kabyle) qui embellit toute la région, elle est enserrée le massif du Belloua (de 650 m d'altitude) et le massif de Hasnaoua (de plus de 600 m d'altitude). La ville de Tizi-Ouzou, dont le nom signifie donc "Col des genêts", est à 100 Km d'Alger. Elle est la capitale de la grande Kabylie, région essentiellement montagneuse, superficie de 2.957,93 km², délimitée:

- au nord, par la mer Méditerranée
- au sud, par la wilaya de Bouira
- à l'est, par la wilaya de Bejaia,
- à l'ouest, par la wilaya de Boumerdes.

C'est un relief accidenté très contrasté du massif tellien où l'on passe de la plaine (Sébaou montagne (Djurdjura). Les chaînes côtières s'étendent du Mizrana à Dellys.

plus d'activités d'artisanat traditionnel (Ath Yenni, Ath Kheir, Ath Hichem,...)

Cet aperçu géographique nous permet dans la suite de cette recherche de comprendre l'un des secrets du maintien du kabyle dans la région de TIZI OUZOU

1.2.3 APERÇU HISTORIQUE CONCERNANT LA VILLE DE TIZI OUZOU :

Tizi-Ouzou a vécu une histoire assez riche en événements et en personnages. C'est, en une région réputée farouche à toute incursion étrangère et sa population a toujours été pour s'engager totalement pour la conquête de l'indépendance avec le même enthousiasme la même foi. Les habitants de la Kabylie se caractérisent, en effet, par leur amour pour la liberté.

À l'instar des autres régions d'Algérie, la partie occidentale de la Kabylie a connu une chair civilisations: les Phéniciens, les premiers à asseoir leur colonisation en Algérie, suivis des ç des Romains, des vandales, des byzantins, des Arabes, des Espagnols, des Turcs et enfin français. La partie orientale et le Djurdjura ont été épargnés grâce à la riposte des indigènes aux difficultés d'accès à cette région.

Tizi-Ouzou est l'une des wilayas qui s'est imposée sur le plan historique en ayant fourni des

résistants et des combattants tels : Lalla Fatma N' SOUMEUR, AMIROLJCHE, BELCACEM, ABANE Ramdhane et bien d'autres.

Durant l'occupation française de 1830, la Kabylie, contrée encore insoumise de l'Algérie colonisée, avait montré une résistance héroïque jusqu'en 1844 où les colons avaient ç Dellys, Draâ-El-Mizan et Tizi-Ouzou. Dès 1852- 1853, des tentatives de prise du bloc montant par le Maréchal RANDON se sont heurtées à une vigoureuse résistance dont celle de Lalla F N'SOUMEUR qui commandait alors les troupes kabyles. Ignorant le nom de ce combat RAN DON l'appela la "Jeanne d'Arc du Djurdjura". A partir du 24 Mai 1857, l'armée française entreprit l'assaut final sur les Ath Irathen. Ce n'est le 10 juillet 1857 que cette forteresse fût prise avec la bataille d'Icherriden qui avait duré dix jours. C'est alors, et plus exactement le 11 juillet 1857, que Lalla Fatma NSOUMEUI capturée. Les insurrections se succéderont jusqu'à la plus grande de 1954 en passant par ce 1871 quand l'insurrection d'El Mokrani se propagea sur toute la Kabylie qui s'était montrée solidaire avec les autres régions du pays face à l'ennemi français.

Ainsi, Tizi-Ouzou a toujours joué un rôle primordial dans l'histoire et a terriblement enduré les méfaits de la colonisation. En effet, le "Col de Genêts" est connu depuis l'antiquité comme li passage et de fixation des postes militaires, car dominant la vallée du Sébaou et donnant acc massif kabyle. Il suscite ainsi la convoitise des étrangers. De plus, Tizi-Ouzou a été très remarquée pour sa position stratégique surtout sur le littoral où se sont constitués les prés centres urbains (Dellys et Tizirt) en raison des activités portuaires.

Le poids politique que prenait la montagne kabyle au cours de l'histoire en tant que lieu de n et de résistance a donné encore plus d'intérêt au "Col des Genêts". La dynamique s historique de Tizi-Ouzou a toujours été, et jusqu'à présent, intimement liée à sa région.

Personnages célèbres

- Abane Ramdane
- Ait Menguellet
- SiimaneAzem
- Fadhma Ait Mansour Amrouche
- Colonel Amirouche
- Mohand Ou Idir Aït Amrane
- Hocine Ait Ahmed
- Si Amar U Said Boulifa
- Tahar Djaout
- Fellag
- Mouloud Feraoun
- Idir

- Mohammed Iguerbouhène
- Brahim Izri
- Krim Beikacem
- Mouloud Mammeri
- Matoub Lounès
- Ferhat Mehenni
- Saïd Saâdi
- Lala Fatma n'soumer

1.2.4 LA PLACE DU BERBERE A TRAVERS L'HISTOIRE :

- **L'appartenance du berbère (libyque).**

Plusieurs auteurs ont essayé d'attribuer une parenté génétique à la langue berbère, certains l'ont comparé à l'égyptien ancien, au basque, aux langues indo-européennes, ... « Ces hypothèses et bien d'autres n'ont aucune valeur scientifique, puisqu'elles s'appuient sur des ressemblances phonétiques ou des emprunts linguistiques, à la fois nombreux et anciens en Berbère ».

- **Le berbère au contact du punique :**

Dés la fin du II^e millénaire, les Phéniciens un peuple sémitique s'installèrent en Algérie, cette conquête qui durera sept siècles, résulte un contact de langue, de ce fait le punique subit des influences libyques. Mais le punique se propage en Afrique.

- **Le berbère (libyque) au contact du grec et du latin :**

En 146 avants J.C commença l'occupation romaine en Afrique du Nord R. Kahlouche dit à ce sujet : *« la pénétration du latin était superficielle et limitée aux villes, pendant que les campagnes et les régions présahariennes étaient demeurées profondément berbérophones »*⁴⁴.

⁴⁴ R. Kahlouche, le berbère au contact de l'arabe et du français, OP. cit, p.93.

Le latin maintenait cependant son statut de langue officielle et le berbère comme langue maternelle.

- **Les vandales et les Byzantins:**

Les Germains (vandales) ne purent n'y imposer leur langue ni leurs croyances, bien au contraire, ils durent se fondre dans la masse berbère. R. Kahlouche dit à ce propos : « *par contre, les royaumes berbères qui s'étaient reconstitués à la fin et en marge de l'occupation romaine connurent une expansion et un royaunement sous les vandales, dont les territoires se limitaient à la Tunisie, une partie de la Numidie et la Tripolitaine. Le reste du Maghreb était retombé entre les mains des Berbères, ils se réapproprient les plaines et certaines villes* »⁴⁵.

- **Les Byzantins:**

Le pouvoir byzantin était bref comme celui des vandales, il a duré un siècle, ils n'apportèrent rien de nouveau sur le plan linguistique, car les Berbères s'étaient familiarisés avec la langue des Grecs dès la période phénicienne.

- **La conquête musulmane :**

Elle durera plus de 70 ans, les Arabes apparaissent au milieu du VIIe siècle dans une Afrique appauvrie, désorganisée et déchirée.

« *En bref, les conquérants arabes... ne trouvent pas en face d'eux un état près à résister à une invasion, mais des opposants successifs : le patrice byzantin, puis les chefs berbères, principauté après royaumes, tribus après confédérations* »⁴⁶

- **La conquête turque en Algérie :**

Pour ce qui est de l'aspect linguistique de l'occupation turque, le turc fut la langue officielle de l'administration ottomane, mais son usage était très restreint, il ne pouvait concurrencer ni l'arabe qui était définitivement implanté dans le pays, ni le berbère dont les locuteurs échappaient à l'influence

⁴⁵ R. Kahlouche, le berbère au contact de l'arabe et du français, OP cit, p.94.

⁴⁶ R. Kahlouche, le berbère au contact de l'arabe et du français, OP cit, p.101.

turque : « *comme la population ignorait cette langue, les fonctionnaires turcs durent avoir recours à des interprètes pour communiquer en berbère et en Arabe algérien avec la majorité de la population* »⁴⁷.

« *Mais l'arabe demeurait la langue la plus courante dans les villes, qui est généralement usitée par tous. Les Osmanlis finissent d'ailleurs par l'apprendre et le parler* »⁴⁸.

Le turc langue officielle, l'arabe et le berbère comme des langues véhiculaires.

- **La colonisation française :**

La conquête de l'Algérie fut longue contrairement à la Tunisie et au Maroc, sur le plan linguistique le français était la langue officielle, quant à l'arabe et au berbère c'était des langues véhiculaires.

Durant l'histoire des conquêtes et des colonisations mondiales, l'Algérie était le pays le plus convoité des grandes puissances de l'époque, ainsi elle fut la cible et le centre de plusieurs civilisations : les Grecs, les Romains, les Byzantins, les vandales, les Arabes et enfin les Français. Tous ces occupants s'implanter et se superposer en occupant la place de la langue officielle ou de langues véhiculaires. Mais le seul fait qui reste inchangé, c'est la présence de la langue berbère, cette dernière occupant le statut de langue "Law", mais ce statut ne l'empêchait pas de survivre et de résister à toutes les langues qu'elle a vue défiler durant des siècles.

1.2.5 LES LANGUES EN PRESENCE EN ALGERIE :

Comme le dit Mikail Badhtine :

« *Dans la conversation la plus relâchée, nous moulons notre parole dans des formes précises de genre, parfois standardisées, parfois plus souples, plus plastiques et plus créatives. L'échange verbal dans la vie courante n'est pas sans disposer de genres créatifs. Ces genres du discours nous sont donnés autant que nous est donnée la langue maternelle dont nous avons une maîtrise aisée avant même que nous ayons étudié la grammaire* »⁴⁹.

⁴⁷ J. Leclerc, Algérie donnée historique et conséquences linguistiques. Op. cit.

⁴⁸ R. Kahlouche, le berbère au contact de l'arabe et du français, OP cit, p.136.

Le marché linguistique algérien se caractérise par une très grande variété de langues assez remarquables, résultats des facteurs religieux, géographiques, socioculturels, socio-économiques...etc. Terre amazighe par excellence.

L'Algérie a vu proliférer un certain nombre de langues que l'on pourrait sous-catégoriser en langues officielles ou langue seconde, langue maternelle, langue nationale dont :

- 1- L'arabe littéraire : c'est une langue chamito-sémitique. érigée au statut de langue officielle des institutions publiques, elle est la langue de la littérature, de la presse, de la télévision, des institutions et administrations (il est toujours en situation diglossique avec l'arabe deridja) c'est un lien symbolique avec le monde arabo-musulman*
- 2- L'arabe Algérien Deridja : c'est une variété locale de l'arabe standard, c'est la langue maternelle des Algériens non berbérophones (amazighophone), une langue qui n'a pas de statut particulier, de par ses fonctions sociolinguistiques, n'étant pas codifié, elle n'a en effet que des fonctions communes, elle est utilisée que dans la citation orale et véhicule la littérature populaire, la chant populaire, cependant l'arabe Deridja (AD) représente la variété linguistique la plus employée à travers l'Algérie du point de vue nombre des locuteurs ainsi qu'espace de diffusion. C'est la langue maternelle de la grande part de la population 85% c'est la langue de la communication de la quasi-totalité des Algériens*

3-Le berbère (l'Amazighe) : du point de vue historique c'est la langue première en Algérie, il a le statut de langue nationale, il fonctionne comme un langage natif.

.Yacine Dradji dit à ce propos que : « historiquement les Berbères ou imazighenes pluriel d'Amazigh qui signifie homme libre sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la Tripolitaine atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du Nord ; Le berbère reste une langue essentiellement orale dont l'utilisation est limitée à des situations de communication se rapportant à la vie quotidienne. Dès lors que l'interaction aborde des sujets scientifiques (philosophiques, politiques, etc.), elle s'effectue généralement en français ou accessoirement en arabe littéral suivant la formation du bilingue. »

4-le français : il était la langue officielle des institutions du régime colonial français ,après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, le français est officiellement considéré comme la première langue étrangère du pays ,mais aussi comme une langue de l'ouverture sur le monde moderne .il est enseigné a tous les niveaux du système éducatif algérien (primaire, secondaire, supérieur) .le français a une forte production matérielle et symbolique liée à la modernité.

Le Kabyle est l'un des parlers berbères qui a vécu le plus au contact du français, à la fois par l'intermédiaire de l'école et de l'immigration d'ouvriers en France. De ce fait, il ya un grand nombre de Kabyles qui immigreront en France

1.2.6 CARACTERISTIQUES LINGUISTIQUES DE LA POPULATION ALGERIENNE :

La population algérienne se compose de deux communautés qui vivent ensemble : arabophones et berbérophones.

L'Algérie et le Maghreb en général s'illustre à la fois par un « pluri dialectisme » et un « plurilinguisme ».

- Le pluri dialectisme : c'est l'emploi des différentes variétés berbères :

- Le Kabyle : Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Boumerdes.
- Le Chaouïa : les Aurès.
- Le mozabite : Ghardaïa, Melika, Béni-Isguène, Bou-Noura, El Attaf, Berriane et Guerrara.
- Le Targui : aux Touaregs (les hommes bleus).

On fait référence aussi aux différentes variétés de parlers locaux de l'arabe dialectal : l'Algérois, l'Oranais, le Bonnois.

- Le plurilinguisme fait référence à la présence de plusieurs langues dans le pays :

- Le berbère (kabyle, Chaouïa, mozabite...).
- L'arabe avec ses différents parlers locaux.
- Le français.

Mais parmi la population algérienne nous avons aussi des monolingues (arabophones ou berbérophones) pour les personnes qui n'ont pas été scolarisées et ne pratiquant que leur langue première.

1.3.1 LES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DES LOCUTEURS KABYLES :

Un nombre des locuteurs kabyles se caractérise par le fait d'être bilingues, voir trilingues (kabyle, français, arabe) ils sont pour la plupart capable de s'exprimer en trois langues. Ce trilinguisme aide à développer de nouvelles connaissances.

Pour étudier la situation linguistique de la ville de Tizi-Ouzou il était indispensable d'avoir recours aux études qui reposent sur les représentations sociolinguistiques des locuteurs kabyles.

Les représentations linguistiques et les attitudes des locuteurs kabyles sont véhiculées par l'environnement dans lequel ils évoluent, mais aussi par apport aux autres langues en présence et d'après notre enquête les représentations et les attitudes qu'ont ces locuteurs face à leur langue sont dans la majorité positives et véhiculent un sentiment de sécurité linguistique cela est sans doute dû au fait qu'ils sont majoritaires à s'exprimer en kabyle à Tizi-Ouzou et l'on sait que c'est l'environnement qui détermine les compétences langagières, comme le décrit W. Labov : « *les attitudes occupent une place importante, elle détermine l'indice d'insécurité linguistique qui est calculée en fonction de l'écart entre la perception qu'ils se font de leurs usages d'une langue et de l'image de cette langue comme idéal* »⁵⁰.

Dans notre enquête et en observant toutes les réponses, nous avons pu déceler un penchant de la part des locuteurs kabyles de cette région pour la langue française, le français a une place non dérisoire dans leur vie quotidienne. Cela se prouve par le nombre d'écoles privées qui délivrent leurs cours dans les deux langues, Français arabes, et le nombre d'établissements ne cesse d'accroître

1.3.2 LES ATTITUDES DES LOCUTEURS ALGERIENS FACE A LA LANGUE FRANÇAISE :

Pour une bonne présentation des attitudes des locuteurs kabyles face à la langue française il serait préférable de parler d'abord du contexte sociolinguistique en Algérie, à présent on peut dire que les locuteurs algériens ont des comportements linguistiques différents et cela d'une région à une autre, mais aussi un comportement face à la langue française qui change d'une communauté à une autre (kabyle, chaoui, mozabite, arabe...).

Aujourd'hui l'usage du français est partout même si la polémique n'a jamais cessé autour de la place qu'il occupe dans la société algérienne, certes l'arabe classique a officiellement repris sa place après

⁵⁰ Louis Jean Calvet : Insécurité linguistique et représentations, Paris, Didier Érudition, 1998, p.96.

l'indépendance, mais la réalité linguistique révèle une situation linguistique ambiguë dans le comportement des locuteurs algériens.

Le français ou des mots de français sont présents partout : dans les bus, les cafés, à la télévision, les journaux, la publicité, les meetings, les chansons... tout cela illustre parfaitement et clairement le recours des locuteurs algériens à la langue française pour produire un discours algérien.

« L'évolution de l'usage ou plus précisément des usages de la langue française en Algérie va connaître les développements soumis aux exigences contradictoires du processus de maturation du tissu plurilinguisme encore en cours dans la société algérienne. À côté de l'arabe algérien et de la langue berbère, toutes variantes confondues parlées par près de la moitié de la population (kabyle, chaoui, mozabite, targui...) la langue française va se développer de façon parallèle à la langue arabe officielle, puisque les deux avaient droit d'être cités dans les institutions scolaires et administratives avec cependant un avantage prononcé pour le français qui conservant son statut de langue de communication sociale et de canaux étendus comme les chaînes satellitaires et internet »⁵¹.

Les locuteurs algériens (arabophones, francophones, berbérophones) communiquent entre eux sans difficulté, car il existe une langue véhiculaire

connue de tous et parlée par tous (l'arabe dialectal) car ce parler a précédé la présence du français en Algérie. Safia Rahal souligne trois catégories de francophones :

Nous avons premièrement les « francophones réels » c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours.

Deuxièmement viennent les « francophones occasionnels », et là il s'agit d'individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques telles qu'ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision, enfin ce que nous nommons des « francophones passifs » et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue, mais qui ne la parlent pas⁵².

1.3.3 LES ATTITUDES DES LOCUTEURS KABYLES FACE A LA LANGUE FRANÇAISE :

⁵¹ H. Milani et B. Daoudi, l'aventure du Raï musique et société. Édition seuil.1996. p.6.

⁵² Safia Rahal. 2001 « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? »
<http://lebonusage.over-blog.com/article-la-francophonie-enAlgérie>.

La langue française ne semble pas avoir perdu de son prestige dans la ville de Tizi-Ouzou, car cette langue est non seulement reconnue comme une chance d'ascension sociale, mais elle demeure également un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique, la communauté kabyle est très attirée par l'immigration de ce fait la langue française est une sorte de visa vers l'occident chez les locuteurs kabyles le français n'est pas considéré comme la langue des conquérants, mais surtout comme un butin de guerre.

Aujourd'hui les parents communiquent avec leurs enfants en bas âge en kabyle et en français.

On peut affirmer que la langue française occupe une place prépondérante dans la communauté kabyle de la Wilaya de Tizi-Ouzou, et ce, à tous les niveaux : économique, sociale et éducatif.

Le français connaît un épanouissement dans la réalité kabyle, qui lui permet de garder son prestige et plus particulièrement dans le milieu intellectuel.

Bon nombre de locuteurs kabyles utilisent le français dans différents domaines, et plus particulièrement dans leur vie quotidienne. Il ne faut pas perdre de vue que cette langue était une arme pour un bon nombre d'entre eux. Kateb Yacine disait :

« C'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne »

1.4.1 LA MORT D'UN PARLER

Ce titre n'implique en tout cas que nous admettons la mort du parler que nous traitons, mais tout à fait le contraire nous essayerons à travers les circonstances et les agents qui peuvent engendrer la mort d'un parler, de déceler d'une façon contrastive les causes du maintien d'autres parlers comme le parler kabyle (notre sujet de recherche). Donc parmi plusieurs facteurs qui favorisent ou défavorisent le maintien d'un parler quelconque, nous parlerons à titre d'exemple de la représentation positive vis-à-vis de son parler contrairement aux représentations que nous pouvons qualifier de négatives connues par les termes suivants (la sous-estimation ou l'autodénigrement) auxquels nous consacrerons un paragraphe.

Dans des situations différentes, nous avons vu que les femmes sont les plus susceptibles d'adopter le parler prestigieux de la classe dite supérieure, comme dans les exemples cités auparavant dans le chapitre consacré à la notion de l'insécurité linguistique. Alors dans une enquête faite en 1964 par C. Baylon, où il a remarqué l'existence de nombreux gallicismes dans le parler des femmes occitanophones, le phénomène de l'insécurité linguistique chez cette catégorie de locuteurs est claire et nette. Toute fois dans une seconde enquête effectuée en 1981, il réalise que cette dernière révèle que chez les femmes de la région, il y'a une tendance à conserver le parler gavot, encore plus, à la débarrasser des gallicismes. Ces résultats ont leur propre interprétation qui touche plusieurs domaines évoqués par l'auteur de cette enquête dans la citation suivante « *Pour interpréter ces données, il faut appel à des facteurs divers : évolution du genre de la vie, évolution démographique, économie et politique.* »⁵³. Cela fait déduire que le maintien et la mort d'un parler n'est pas lié seulement aux représentations de ce parler chez ses propres locuteurs, mais aussi aux circonstances démographiques, économiques et politiques de communauté linguistique, et que le phénomène linguistique dans sa dimension sociale est instable et variable (caractère de toutes les sciences humaines, ou sciences molles) et que les règles du jeu peuvent être inversées suivant d'éventuels changements. L'auteur explique ce changement d'attitudes envers la langue par le changement même des circonstances de vie et du travail en particulier qui poussent certains groupes d'individus ayant un parler particulier (pour ne pas dire une communauté linguistique), à adopter une façon de parler qui n'est pas la sienne ou procéder contrairement et préserver son propre parler. Il voit que même le climat est un facteur de changement linguistique quand il oblige à changer de région temporairement : *le nomadisme de bordure* ; et côtoyer ainsi d'autres groupes par exemple des 'urbains' et des 'nomades'. Au cours de son interprétation du changement du comportement des femmes en particulier, le linguiste Christian Baylon insiste sur la prise en considération de tous les facteurs qui peuvent intervenir dans le phénomène de la langue. Il dit : « *...le linguiste doit faire appel à la science du langage, à la géographie, à la démographie, à l'économie, à la politique, pour tenter de rendre compte de l'évolution d'un parler, c'est-à-dire d'un fait relevant de la "microsociolinguistique"* »⁵⁴, sans oublier les facteurs sociopsychologiques pour construire ce qu'il appelle des « théories-passerelles » entre toutes les disciplines impliquées et qui peut donner une explication satisfaisante de la mort des langues.

En appliquant cette conception sur le berbère dans la wilaya de Tizi Ouzou, nous serons obligés de décrire l'itinéraire de tous les déplacements que peuvent effectuer les Kabyles de cette région ,sachant qu'ils sont pour la plus part souvent en déplacement vers la capitale Alger vu sa proximité .leurs déplacements sont liés au fait que nombre d'entre eux suivent leurs études à Alger ou bien travaillent là-

⁵³ Christian Baylon, Sociolinguistique (société, langue et discours), Malesherbes, Nathan, 2003, p.142.

⁵⁴ . Ibid.

bas, cela les mets en contact avec des communautés linguistiques qui ne parlent pas leur dialecte algérois/kabyle. Alors comme nous l'avons précisé au début de cette recherche ce qui nous préoccupe sont les raisons du maintien de ce parler. Donc nous devons signaler un point qui nous semble articulateur ; la langue dans toutes les communautés linguistiques est transmise généralement par les femmes à leurs enfants et le rôle des hommes est relativement réduit par rapport à celui des femmes. Si on applique la même démarche (microsociolinguistique) proposée par C. Baylon ; nous trouvons que dans une société très ouverte et conservatrice en même temps la femme kabyle contemporaine jouit d'une liberté, mais tout en ayant reçu une éducation traditionnelle en d'autres termes même si elles sont appelées à se déplacer et à être confrontées à d'autres langues la langue de la maison c'est le berbère (kabyle) donc la conception du foyer familial à Tizi Ouzou tend à conserver le parler kabyle même si elles sont confrontées à d'autres contacts linguistiques.

1.4.2 L'AUTODENIGREMENT OU AUTODEPRECIATION :

Le terme s'insère dans le cadre des sentiments de l'insécurité linguistique et représente l'un des facteurs qui peuvent engendrer la mort d'un parler par la tendance à s'en débarrasser (de ce parler ou de cette langue) car il ou elle représente pour les locuteurs une étiquette d'infériorité qui pèse psychologiquement sur eux d'où ce terme est généralement comme une attitude est employée dans la psychologie. Ce phénomène dans une variété dominée pour laquelle ils ont une image très négative. « *Souvent plus négative que celle qu'en ont les utilisateurs de la variété dominante* »⁵⁵. Donc on ne peut observer ce phénomène que dans un contexte de bilinguisme ou de diglossie.

1.4.3 PRESTIGE DE LA LANGUE

Le terme *prestige de la langue* nous l'avons déjà expliqué d'une façon globale, dans la première partie de cette recherche. Nous l'invoquons ici pour voir son rôle dans la mort ou la préservation d'un parlé et pour l'appliquer dans notre sujet.

⁵⁵ .Ibid., p.58.

Les linguistes distinguent deux formes de prestige de la langue qui sont relatives chacune à une variété ou une langue, le prestige apparent et prestige latent.

Le prestige apparent (ouvert prestige) est la représentation positive pour une langue ou un parler donné soit par ses propres locuteurs ou par les locuteurs de l'autre langue ou l'autre parler coexistant. Ce prestige est dû comme nous l'avons expliqué à des facteurs différents (statut, succès et ascension sociale, religion ...). Il se manifeste dans les sociétés formées de caste, ce qui nous mène à montrer que la société kabyle malgré sa structure sociale bien organisée, elle ne ressemble pas à celle de la société new-yorkaise ou londonienne où W. Labov a fait ses recherches. Il y a une sorte d'homogénéité sociale due à la forte solidarité entre les membres de cette société une qualité que tout chercheur ou autre la touche en visitant la région de Tizi Ouzou

Le prestige latent (overt prestige), est le contre poids, dans des situations particulières. Trudgill, 1972, cité par Cécile Bauvois dans **Sociolinguistique, concepts de base**, dit « *On ne voit pas cependant que les variantes stigmatisées sont toujours abandonnées au profit des variantes prestigieuses. Le prestige apparent est contrebalancé par un prestige latent, attaché aux variétés pratiquées par les groupes sociaux dominés.* »⁵⁶. Ce type de prestige est expliqué par Carranza et Ryan (Carranza et Ryan, 1975, Ryan, 1982) toujours cités par C. Bauvois dans son article intitulé *Prestige apparent vs prestige latent*, par les valeurs que porte la langue d'origine, qui sont : la solidarité, la camaraderie, la loyauté et l'intimité.

1.4.4 LA GLOTTOPHAGIE

Au cours de sa longue existence, la langue berbère a couru mainte fois le risque de l'effacement suite à des tentatives systématiques et méthodiques de substitution de cette langue dans plusieurs domaines dont le domaine officiel reste le plus apparent.

Partons des anciennes invasions des Phéniciens jusqu'aux Romains passant par l'existence arabe et arrivant à la colonisation contemporaine par les Français, la langue berbère n'était pas celle du pouvoir que peu. Cette situation de subordination n'était pas pacifique. La langue berbère était pendant

⁵⁶ Christian Baylon, Sociolinguistique (société, langue et discours), Malesherbes, Nathan, 2003

longtemps "étrangère" dans son propre territoire tantôt par le processus naturel du maintien ou de la mort des langues, tantôt par intention déterminée : Les Français ont tenté par plusieurs moyens. D'imposer leur langue au détriment de langues locales : le berbère et l'arabe « *Une langue en position en position de force, pour diverses raisons de nature politique démographique, économique, militaire, etc., va faire disparaître une langue en position de faiblesse, essentiellement pour les mêmes raisons.* »⁵⁷. Or pour des raisons diverses, les langues locales ont résisté et ont repris leur place dans la société algérienne.

Dans un article '*L'arabisation a contribué à la marginalisation de plus en plus forte des dialectes populaires*', Khaoula Taleb Ibrahim, en parlant de la politique de l'arabisation, compare la situation linguistique en Algérie à celle en France. Elle parle de la domination de la langue arabe dans le domaine politique, administratif et culturel, imposé par le pouvoir politique :

*« Cette marginalisation n'est qu'une facette du processus universel et général dans plusieurs pays du monde dont l'exemple le plus frappant reste l'exemple français dont la politique fondée sur un État central, fort et jacobin va imposer l'usage du français d'île de France et reléguer les autres usages au rang de patois ou dialectes patoisants »*⁵⁸.

Alors que la majorité de nos informateurs et ceux que nous nous sommes entretenus avec partagent ce point de vue c'est-à-dire celui de la domination exclusive de la langue arabe au détriment de la langue berbère.

Mais aussi ils ne peuvent pas s'éloigner (pour ne pas dire se débarrasser) de la présentation de l'imposition de force de la langue française du temps du colonialisme nous avons appris de ceux qui avaient l'occasion (ou la chance) de poursuivre des études au sein des écoles françaises à l'époque que la langue française était imposée et dans les salles de classe et dans la cour par contre la langue berbère ou la langue arabe étaient formellement interdites. Chose connue par la majorité des Algériens qui semble évidente pour certains, mais elle est pour nous en tant chercheurs une séquence qui trouvera sa place parmi d'autres informations pour une vue panoramique continue de l'histoire des langues de l'Algérie. Nous ne rejetons pas catégoriquement la citation ci-dessus, mais nous y empruntons cette expression « ...un État central, fort et jacobin va imposer l'usage du français... » bien entendu dans tout l'Hexagone, mais aussi dans toutes les colonies plus tard.

La politique linguistique adoptée par le colonisateur français était celle de l'implantation du français (et la civilisation française avec), et le déracinement des langues locales (et leurs civilisations

⁵⁷ . Ibid., p.53.

⁵⁸ . Ibid., p.231.

avec). Les Français sont arrivés à effacer certaines civilisations autochtones, mais ils n'ont installé ni la civilisation française européenne ni autre. La veille de leur départ de leurs colonies, ces dernières étaient parmi les peuples les plus arriérés. Un avis partagé par quiconque étudie la situation linguistique des pays colonisés par la France. Dans une enquête réalisée par Karine Boucher, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, nous lisons des témoignages et des observations de la part de jeunes Gabonais qui ressemblent beaucoup à ceux faits par nos informateurs kabyles

Karine Boucher dit : «Nous avons donc demandé aux jeunes Librevillois si les langues ethniques étaient menacées au Gabon. Les réponses sont ici sans appel : pour 71% des jeunes, les langues ethniques sont menacées à cause de l'hégémonie du français – le français est une langue "glottophage", dévore toutes les autres langues ethniques. (Cf. L.-J. Calvet, 1974). ».

Les réponses de nos informateurs ne diffèrent pas beaucoup de celles des locuteurs gabonais. Ils voient que l'importance accordée au français est le résultat d'un rapport de force, d'une "guerre des langues". Elle ajoute que : « le terme de "glottophagie" nous paraît particulièrement approprié aux messages que les Librevillois ont voulu faire passer à travers l'enquête et cette citation de L.-J. Calvet résume bien leur pensée : »⁵⁹. Cette citation montre que les peuples (jeunes en particulier), dans les anciennes colonies françaises, sont conscients du préjudice qu'a causé la politique linguistique de l'occupant pendant et après l'occupation, aux langues ethniques par l'imposition de la langue française.

1.4.5 La résistance au changement.

L'existence de la langue berbère et sa vivacité (nous parlons pas de vitalité) au sein de la vie quotidienne (en particulier les Kabyles) nous met devant une réalité que cette existence et cette présence est le fruit d'un long processus qui en plus de l'émancipation supposée de cette langue, il renferme une résistance aux éventuels changements qui pourraient causer une modification (radicale) de cette langue. Le kabyle n'échappe pas au sort du berbère en général surtout avant que la société kabyle ne fût fondée. S. Chaker confirme cette idée par le retour à l'origine unique de tous les dialectes berbères qui existent actuellement en Afrique du Nord, idée développée dans la première partie et qui explique la situation linguistique dans cette région du

⁵⁹ . Karine Boucher, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, Approche des représentations sociolinguistiques dans un groupe de jeunes Librevillois.

monde 'le nord de l'Afrique' depuis la Numidie jusqu'à l'Algérie dans un phénomène connu par le continuum linguistique.⁶⁰

La communauté kabyle par sa structure sociale est une communauté très conservatrice. Cette vigilance s'est manifestée par le refus des mariages mixtes en d'autres mots un ou une Kabyle ne pouvaient se marier qu'entre eux pour eux ce n'était que de cette manière qu'ils pouvaient conserver leur identité de kabyle autre exemple plus récent illustre beaucoup mieux la résistance au changement, le refus aussi de parler aux enfants à la maison dans une autre langue que le kabyle cette réaction de la part de leaders de cette société, est jugée naturelle par C. Baylon. Il voit que «*Dans la vie quotidienne, on rencontre des situations où quelques personnes s'attachent à une innovation, s'en font les zélés et les propagandistes actifs, alors que d'autres, qui ont peut-être quelque chose à perdre, résistent au changement.*»⁶¹.

"Ce quelque chose" à perdre comme l'a qualifié l'auteur, peut être la raison de l'existence de cette communauté qui pour cette chose (le désir de conserver à tout prix leur identité)

Donc ce parler qui pour des raisons ou pour d'autres, est l'un des traits pertinents de cette région nous motive à en entreprendre cette recherche que nous essayons d'y préparer tous les facteurs de réussite partant de la faisabilité technique et pratique comme nous le montre S. Chaker : «*Seul le parler présente une homogénéité linguistique quasi parfaite et est donc susceptible d'une description - définition interne (linguistique) précise. Il correspond normalement à l'usage d'une unité sociologique élémentaire, village ou tribu.*»⁶². Et l'ensemble de locuteurs berbérophones de la ville de Tizi Ouzou forme une unité sociologique susceptible de description sur tous les plans : sociologique, économique, et linguistique.

Dans cette partie de notre recherche il s'agira d'un aperçu sur l'enseignement de la langue berbère (*Tamazight*) et cela nous aidera à savoir :

Qui enseigne le Berbère ? A qui l'enseigne-t-on ? Quel est le contenu de cet enseignement ? Comment l'enseigne-t-on ?

⁶⁰ . Salem CHAKER, *Encyclopédie berbère*, Dialecte, XV, 1995, article sur le Web consulté le 28 mars 2006.

⁶¹ . Salem CHAKER, *Encyclopédie berbère*, Dialecte, XV, 1995, article sur le Web consulté le 28 mars 2006.

⁶² . Ibid.

Par la suite nous verrons l'influence de l'enseignement du Berbère à l'école sur les perspectives de normalisation et mondialisation du parler Kabyle.

A la fin du chapitre nous allons répondre à la question suivante : l'apprentissage de la langue Berbère (*Kabyle*) agit-il positivement ou négativement sur les attitudes et représentations linguistiques des locuteurs Kabyles de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

2-1 APERÇU SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BERBERE :

Durant des siècles la langue Berbère c'est enfermée dans l'oralité seulement, mais aujourd'hui avec son introduction à l'école, elle connaît une renaissance. Ce nouveau statut l'a projeté dans une nouvelle catégorie, celle des langues écrites. Ce qui exige un énorme travail d'aménagement linguistique.

En somme cet enseignement porte en lui un double pari ; le premier est son aménagement linguistique le second pari porte sur son apprentissage et son enseignement en tant que langue maternelle, il faut dire que c'est la première depuis l'indépendance que l'éducation nationale est confrontée à l'enseignement d'une langue maternelle, l'arabe de l'école et le français n'étant pas les langues maternelles des apprenants, c'est la langue Berbère avec tout ses parlers et l'arabe populaire qui sont parlée par la quasi-totalité des locuteurs Algériens.

2.1.1 BREF HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BERBERE PENDANT LA PERIODE COLONIALE ET APRES L'INDEPENDANCE :

L'Algérie coloniale a institutionnalisé l'enseignement du Berbère en 1880 en premier lieu à la faculté des lettres d'Alger, ainsi qu'à l'école normale de Bouzaréah, elle représente le fief des instituteurs Algériens.

En 1885 a été créé un brevet de langue Kabyle et un diplôme de « dialecte berbère »⁶³.

« L'école normale, en liaison avec l'Université, dispensera régulièrement une formation Berbérisante aux instituteurs désireux de bénéficier de la « prime spéciale » accordée aux enseignants ayant une compétence en berbère (ou en Arabe). La faculté des lettres, pour sa part, formera des générations de Berbérisants jusqu'à l'indépendance »⁶⁴.

⁶³ S. Chaker, « Enseignement du berbère », in encyclopédie berbère, Paris 1996, P2646.

⁶⁴ S. Chaker, « Enseignement du Berbère » Ibid. p.2647.

On a arrêté l'enseignement du Berbère après l'indépendance en 1962. Une exception a été faite d'Octobre 1965 à Juin 1972, *Mouloud MAMERI* donner un cours de Berbère à la faculté d'Alger, il figurait comme matière facultative.

Dés 1980, on organisés des séances d'apprentissage du Berbère, à Alger en Kabylie c'étaient des initiatives, des universitaires ayant une formation berbérisante étaient en charge de cette enseignement.

La situation institutionnelle de l'Algérie a pris un nouveau virage vers la fin des années 1980, en effet depuis 1988, l'Algérie a commencé à avoir une diversité politique, et une relative tolérance culturelle. Dès lors on commencé à voir des associations de défenses et de promotion de la langue et de la culture Berbère dans toutes les régions Berbérophones.

L'association la plus connus était le (M.C.B) le Mouvement Culturel Berbère. Sa principale revendication était la constitutionnalisation de la langue Berbère. Pour cela une grande marché était organisée le 25 Janvier 1990 à Alger en Septembre 1995, après une année blanche dans la région de Kabylie, on revendiqué l'introduction du Berbère dans le système éducatif « des pourparlers furent engagés par les pouvoirs publiques avec les différents acteurs du boycott (les deux MCB et les associations des parents d'élèves). Ces négociations poursuivies par le MCB «Coordination Nationale » après le retrait du M.C.B « Commission Nationale » on aboutit le 29 Avril 1995 à la création du H.C.A (le Haut Commissariat à l'Amazighité) une instance dotée de compétences exécutoires et rattachée à la Présidence de la République »⁶⁵

Le décret présidentiel n° 95-147 du 27 Mai 1995, fixe les attributions du HCA comme suit : le HCA avait mission la réhabilitation et la promotion de l'Amazighité en

tant qu'un fondement de l'identité nationale et l'introduction de la langue amazighe dans le système de l'enseignement et de la communication⁶⁶.

2.1.2 LES APPRENANTS ET LES ENSEIGNANTS :

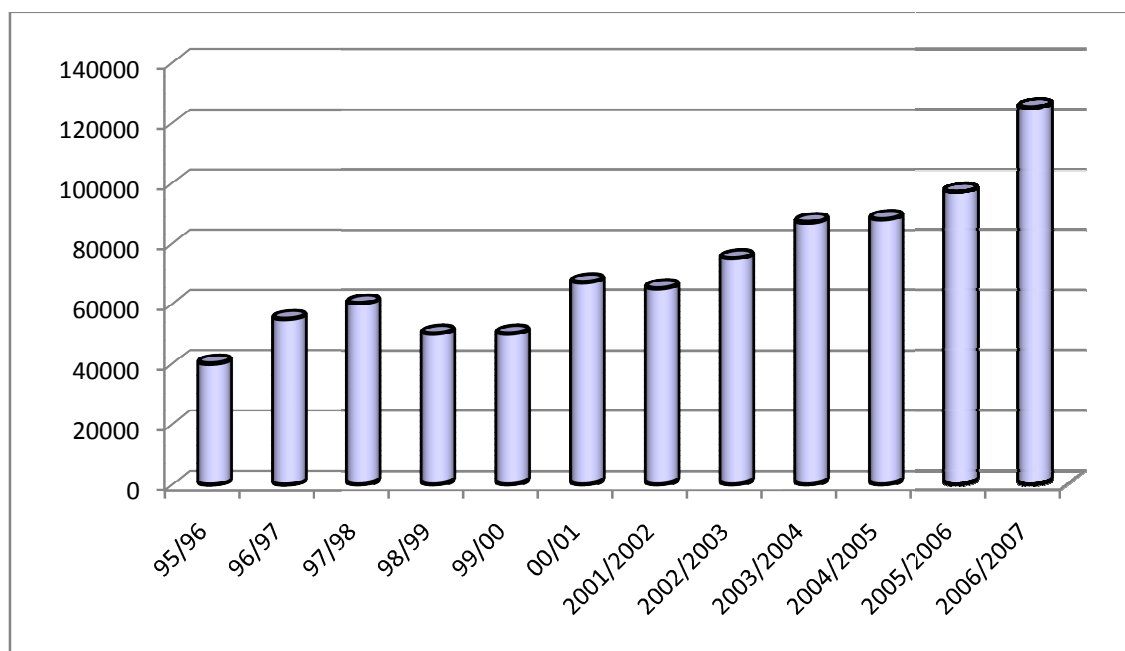
Depuis 1995 année où a été introduit la langue Tamazight dans les écoles le nombre d'apprenants et d'enseignants ne cesse d'augmenter.

2-1- LES APPRENANTS :

⁶⁵ N. TGZIRI, Etude sur l'enseignement de la langue Tamazight, le Système Educatif, HCA, Alger 2000, P.6.

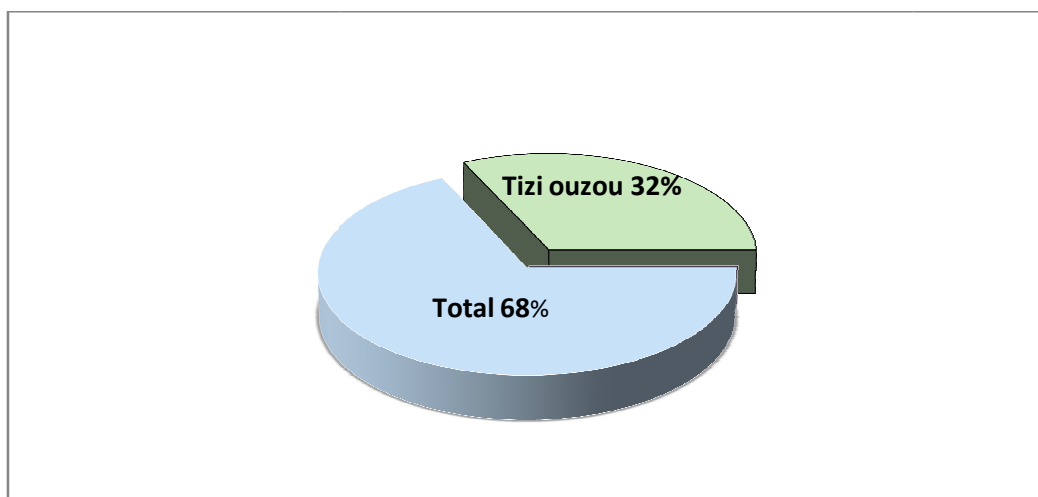
⁶⁶ M.O. LACEB «Evaluation de l'expérimentation de Tamazight, le Système Educatif, op. cit, p.22.

Le nombre des apprenants n'arrête pas d'accroître, l'évolution continue depuis le début de son enseignement en effet le nombre des élèves est passé de 37690 en 1995/1996 à 130510 en 2006/2007 (voir la figure 1).



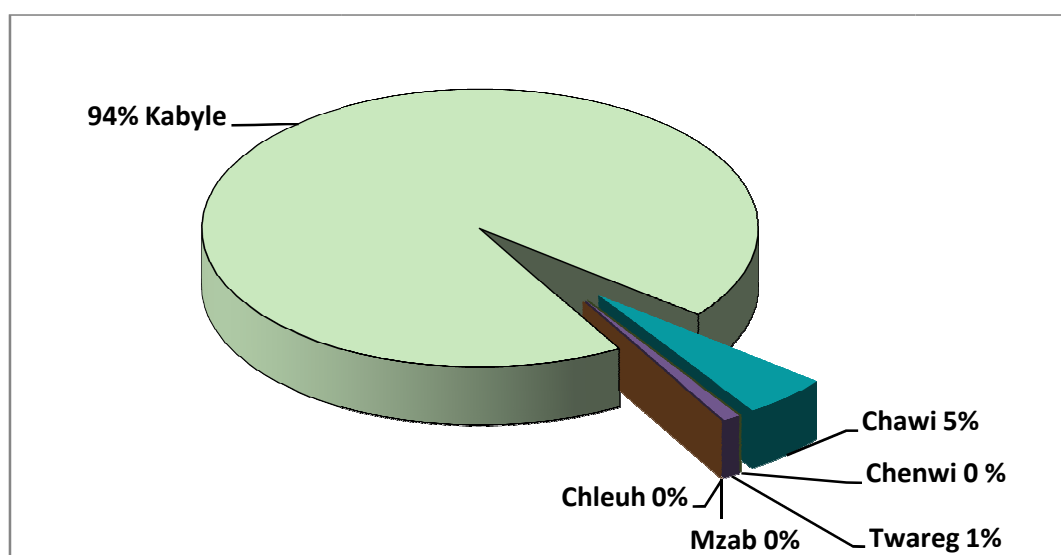
(Figure1) évolution des apprenants par année

Certes l'effectif évolue mais cette évolution n'est pas enregistrée dans toutes les Wilayas en effet les Wilayas dont le parler Kabyle est enseigné racole en tête avec 94% de l'effectif, il est question de cinq Wilayas Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Boumerdes et Sétif (voir figure2). Le lieu de notre enquête Tizi-Ouzou, arrive en tête des apprenants.



(Figure 2) pourcentage des apprenants de la wilaya de Tizi ousou

On constate aussi que c'est le parler Kabyle qui est le plus enseigné en effet les sondages montrent que 94% des apprenants apprennent la variante Kabyle s'en suit le Chawi avec 5% et 1% pour le Targuie. Quand aux Mozabite, Chleuh et Chenwi ne sont plus enseignées. (Figure 3).



(Figure 3) évolution de l'effectif des apprenants selon les variantes

2-2- LES ENSEIGNANTS :

Globalement ils sont licenciés en langue et culture amazighe, de sexe féminin et dont la tranche d'âge varie entre 25/30 ans.

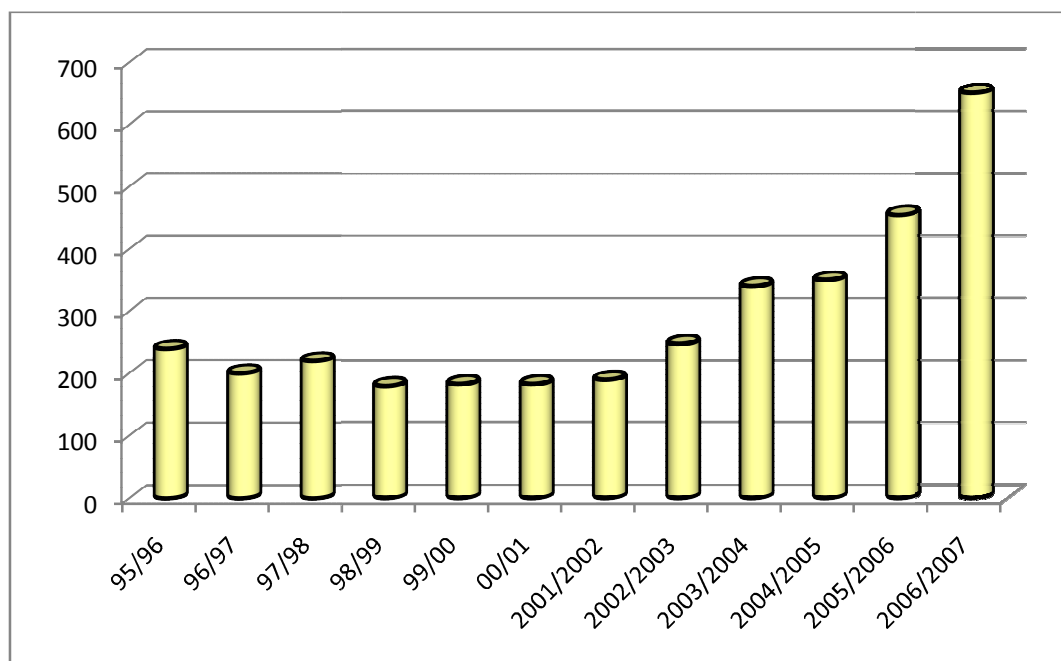
Ils ont pour la majorité un manque d'expérience dans le domaine de l'enseignement malgré la qualité de leur formation.

Au départ pour relever le défi, la contribution de quiconque ayant une expérience dans l'enseignement de Tamazight est sollicitée.

Nombreux à répondre à l'appel sont des candidats amazighophones qui enseignent se recycler dans l'enseignement de leurs langue maternelle.⁶⁷

D'autres exerçaient au sein des associations et ont une expérience dans le domaine de l'enseignement de Tamazight⁶⁸. D'autres proviennent des universités de Tizi-Ouzou et Béjaïa (Licence, post-graduation).

Du point de vue quantitatif, le nombre est à chuté en suite grimpé (voir la figure 4).



(Figure4) évolution de l'effectif global des enseignants par année

⁶⁷ M.O. LACEB « l'évaluation de l'expérimentation de l'introduction de Tamazight des le système éducatif algérien » in, étude et documents berbère, Paris 2003, p.83.

⁶⁸ M.O. LACEB « l'évaluation de l'expérimentation de l'introduction de Tamazight des le système éducatif algérien » in, étude et documents berbère, n°21, Ibid., p.83.

Les fonctions d'inspecteurs de l'enseignement de Tamazight sont assurées par des enseignants désignés par la tutelle. « Leur niveau est hétérogène, si certains disposent de connaissances en pédagogie, leur capital dans le domaine amazigh accusent des insuffisances pour bon nombre d'entre eux »⁶⁹.

2.1.3 - LES PROGRAMMES ET MANUELS :

Avec le français et l'arabe présent dans le système éducatif algérien à présent l'enseignement du Berbère dispose de manuels scolaires. Quel est donc le contenu de ces programmes, comment peut-on les qualifier ? Faut-il une ou des normes pour l'enseignement de Tamazight ?

Selon Chaker « sur le plan linguistique, on peut défendre la thèse que, en dehors du cas particulier de Touareg, il n'y a pas de raisons sérieuses pour considérer que les différents dialectes berbères constituent des langues distinctes. Mais au plan sociolinguistique, les données sont tout autres, la réalité des échanges communicatifs et culturels montre clairement qu'il n'y a pas une, mais des communautés berbérophones, et qui sont globalement étrangères les une aux autres. De ce fait, il propose de standardiser la langue tamazight en optant pour plusieurs normes, en abandonnant le mythe de la langue « pan-berbère » et en se fixant comme objectif l'élaboration de standards dialectaux en allant vers ce qu'il a appelé « une standardisation convergente »⁷⁰.

Au début de l'enseignement de la langue berbère, enseignants et apprenants étaient livrés à eux-mêmes. Il n'y avait pas de programmes ni de manuels.

En 1997 le Men mis à la disposition des enseignants un manuel de lecture « Lmed Tamazight ».

Depuis 2003 il y a au service de cet enseignement une nouvelle approche par compétence et comme cadre méthodologique « la pédagogie du projet ».

2.1.4 L'AMENAGEMENT LEXICAL :

M. Mammeri fut le premier à initier l'élaboration de la terminologie spécialisée en didactique en 1970, puis différents travaux sur les mathématiques, le lexique, la linguistique, l'informatique...etc.

⁶⁹ M.O. LACEB « l'évaluation de l'expérimentation de l'introduction de Tamazight des le système éducatif, état des lieux » HCA. Alger. P.20.

2.1.5 LES SYSTEMES GRAPHIQUES :

« Moyennant certains aménagements, les trois graphies (tiffinagh, latine et arabe) peuvent s’adopter à la langue Tamazight ... L’argument technique que font valoir les auteurs de chacune des trois tendances n’a pas de fondement scientifique, cet argument vient plutôt pour favoriser le choix idéologique de chacune des trois écritures »⁷¹.

Donc dans les manuels scolaires du berbère on retrouve les trois graphies, mais pour la variété kabyle les graphies sont en lettre latine, mais les examens du baccalauréat et du Brevet sont rédigés en arabe et en français.

2.1.6 LES DEDUCTIONS SUR L’ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BERBERE

L’enseignement de la langue berbère nous a démontré que :

- les enseignants sont dans leur totalité issus des Universités de Tizi-Ouzou et Béjaïa.
- Les apprenants sont en nette progression, et 94% des apprenants apprennent la variété kabyle, suivie de 5% qui étudient la variété chaoui, le 1% est partagé par les variétés restantes.
- Les améliorations apportées aux manuels scolaires constituent un pas en avant pour la langue.

La langue berbère est en voie de standardisation et de normalisation, cependant le chemin à parcourir est long des questions concernant cet aménagement restent encore posées : norme, lexique, unification, ces choix vont déterminer quel aménagement il faudra adopter.

La méthode adoptée pour l’enseignement de variété kabyle est l’approche par compétence.

⁷¹ ⁷¹ R.KHALOUCHE le berbère au contact de l’arabe et du français, thèse pour le doctorat d’état, 1992, Ager

En somme, l'enseignement de la langue berbère est un puissant facteur d'autovalorisation pour les locuteurs kabyles malgré les lacunes que nous avons pu constater, reste que le kabyle a effectué un grand pas pour sa normalisation.

L.J Calvet s'est penché sur l'influence du facteur géographique dans l'expansion des langues, il avance qu'une langue en expansion suit souvent un lieu géographique déterminé. Ce facteur est d'autant plus déterminant dans la forme de cette expansion ; une langue qui gagne du terrain dans l'espace se répondra le long des côtes et du littoral et évitera les montagnes elle fera en suivant des voies naturelles et en évitant les obstacles⁷².

Rabeh Kahlouche s'appuie sur cette thèse, les émigrants d'Andalousie étaient un facteur déterminant de l'arabisation et du changement linguistique dans les villes côtières du Maghreb⁷³.

En berbère « Adrar » veut dire montagne, cela signifie limite pour tout étranger, c'est pour ça que beaucoup de chanteurs kabyles ont écrit ou chanter l' « adrar ».

LE KABYLE ET LA MONDIALISATION :

2.2 - LA MONDIALISATION ET LA LANGUE :

Une chronique sur internet qui avait pour titre "*la mondialisation et la disparition des langues* » nous avons lu un rapport attribué à D.Graddol édité par le British Council : *The futur of English ? (1997)* Un rapport dans lequel est évoquée la disparition possible de plusieurs "langues locales" (Kibbee, 2001, p.72). « *C'est sûrement à propos de la menace de " mort " que la mondialisation fait peser sur ces langues, et de leur défense [...] «Les langues ne sont pas équivalentes aux espèces » mais pourquoi « la perte d'une langue ne [serait-elle] pas un fait équivalent à la perte d'une espèce ? ».* (Kibee, 2001, p.73) les statistiques des zoologistes parlent de l'extinction d'une espèce de mammifères chaque deux ans (*Okapi n° 468, Bayard presse*) ce qui fait une énorme alerte (justifiée) déclenchée par les écologistes et les chercheurs dans ce domaine alors que dans le domaine des langues la situation semble plus grave quand on parle de la mort d'environ la moitié des langues existantes

actuellement au cours de ce siècle⁷⁴. Ce renseignement nous fait penser au problème de la mort d'une langue qui est un problème qui fait peur aux sociolinguistes. W. U. Dressler (1988) considère que : « *d'une manière générale la " mort " d'une langue survient dans une situation de domination linguistique, lorsque la langue dominante s'est substituée complètement à la langue dominée* ».

De ce fait, on peut dire que ni le Kabyle ni d'autres langues ne sont à l'abri du danger de disparition conséquence de la mondialisation, cette dernière qui propose dans plusieurs domaines le modèle américain, les Européens eux craignent non pas la mondialisation, mais "l'américanisation" qui c'est imposé de force dans tous les domaines de la vie comme l'informatique, l'internet, les sciences, le cinéma, la chanson, la publicité...etc. dès lors aucune langue n'est en sécurité, car même les langues meurent.

Trois causes principales peuvent être invoquées pour expliquer la mort des langues⁷⁵.

La première étant des causes physiques c'est-à-dire la disparition des membres d'une communauté linguistique. Par exemple lors d'une guerre c'était le cas en Amérique latine.

La deuxième est liée à des causes socio-économiques qui vont conduire la langue en position de faiblesse à l'abandon face à la langue en position de force ce fut le cas avec l'anglais et les langues amérindiennes en Amérique du Nord.

Le troisième cas de figure des causes politiques ce fut le cas en France avec l'unification linguistique au profit du français au détriment des autres patois ou dialectes.

On peut dire que favorable à la survie d'une langue et plus particulièrement dans notre cas à la survie du Kabyle c'est le prestige dont joint ce parler par rapport aux langues potentiellement menaçantes l'arabe et le français, mais aussi les représentations positives qu'on les locuteurs kabyles pour leur langue, et le fait que la communauté kabyle a su s'adapter à la mondialisation tout en concevant son identité.

2.2.1 DROIT ET SOUPÇONS :

La mondialisation comme elle est décrite dans la chronique précédente, nous montre le désir l'éclatement en microcommunautés linguistiques, les communautés linguistiques qui ne gravitent pas dans son orbite anglo-américaine.

⁷⁴ www.sil.org/ (Summer institute of linguistics).

⁷⁵ Hazéger 2000, p.127.154.

Certains aspire à ce que l'Europe devienne une fédération de régions pour aller vers une domination de l'anglais évoluant avec une pluralité de " petites " langues comme le basque, l'alsacien, le corse, le catalan, tandis que l'italien, le français, l'Espagnole et l'allemand deviendraient lentement des langues centrales et non plus supercentrales. Et par la mondialisation le phénomène dépassera les frontières de l'Europe vers les pays en voie de développement, car ils sont plus vulnérables à cause de leur dépendance économique et culturelle dans les domaines sensibles (à long terme).

« La défense des langues "menacées" augmenterait la domination de la langue hypercentrale, de la même façon que dans les situations postcoloniales, c'est la division linguistique qui conforte les langues officielles comme l'anglais, le français ou le portugais. Ce scénario européen n'est pour l'instant qu'une hypothèse, mais il jette une nouvelle lumière sur le débat ». (Calvet, 2002, p.99)

La place de la langue berbère étant tributaire de la place des langues française et arabe, mais ne voyons pour le moment, ni dans un temps futur aucun risque de disparition du parler kabyle dans la Wilaya de Tizi-Ouzou tant que ce parler est transmis aux enfants par les parents. Ce qui était confirmé par les résultats de notre enquête sociolinguistique est que les locuteurs kabyles ont une image positive de leur langue et il n'y a pas de raison pour concevoir la relation entre la langue arabe et la langue française comme conflictuelle par rapport au kabyle. Au contraire, on y a décelé une certaine fierté du fait de parler trois langues, mais le véritable danger pour le kabyle vient surtout des médias et des moyens de communication qui sont dans leur totalité en langues étrangères (occidentales) et sont souvent porteurs de culture et d'idéologies novices pour les langues locales.

CONCLUSION GENERALE :

Dans le but de connaître le sentiment de sécurité et d'insécurité linguistique, et les attitudes et représentations des locuteurs kabylophones face à la langue dans la Wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons proposés à l'appréciation des locuteurs kabyles un questionnaire pour les évaluer.

Au terme de cette étude sociolinguistique, nous avons abouti aux conclusions suivantes :

Que le berbère dans la région de Tizi-Ouzou est en sécurité linguistique grâce à plusieurs agents, nous pouvons citer le fait que la communauté linguistique kabyle est bien structurée sous forme des tribus d'arches le berbère est la seule langue de communication.

La communauté kabyle de Tizi-Ouzou possède les critères de maintien de son parler.

Tout d'abord par son emplacement géographique comme nous l'avons montré au début de la seconde partie, Tizi-Ouzou se trouve au milieu de villes berbérophones Boumédés, Bejaïa, et Brouira, et loin des populations arabophones comme Djelfa. Cet endroit à été choisi pour fuir l'ennemi et pour préserver son identité pour la sécurité de la communauté berbère et par conséquent celle du parler kabyle.

Donc l'endroit géographique de la communauté berbérophone kabyle n'est qu'une scène de son histoire, autrement dit la géographie est la fille de l'histoire dans ce cas.

L'étude de la situation linguistique dans cette région nous conduit à constater que la co-existence de la langue berbère et la langue française ou arabe ne peuvent être qualifiées de diglossie. Car la langue berbère n'est pas celle du groupe dominé dans cette région. Et l'examen de situation politique et économique montre que les kabyles sont les maîtres dans cette région.

On dira qu'il s'agit ici d'un bilinguisme équilibré que ça soit kabyle/français/kabyle arabe.

Chaque langue est consacrée à un domaine dans le quotidien des locuteurs kabyles.

L'étude des représentations et attitudes des locuteurs kabyles révèle que parmi les critères qui ont contribués au maintien du parler kabyle (nous employons le terme parler « kabyle » comme substituant à celui de « langue berbère », car la partie représente le tout dans notre cas). Nous trouvons que les locuteurs kabyles de la ville de Tizi-Ouzou ont une image positive de leur langue. Cela se manifeste par les différentes associations qui défendent la cause berbère, l'enseignement de la variété kabyle dans les écoles et le nombre d'apprenants en augmentation, les manuels scolaires sont en nette amélioration.

Il faut dire aussi que la tradition kabyle est en train de vivre un tournant historique dans son changement de statut oral à celui de l'écrit, cela n'est pas sans conséquence, dans la mesure où l'écriture, voulant de nouveau retrouver sa souveraineté- mais y arrivant pas totalement à cause des séquelles de l'oralité- garde

quand même son qualifiant et demeure une écriture verbalisée et mieux encore, une écriture volubile, on peut peut-être dire que l'histoire suit un rythme très rapide

Il est important aussi de dire que la langue berbère et la langue française vivent en parfaite harmonie. Le français fait partie du quotidien des locuteurs kabyles, ils ne sont pas en conflit, mais en complémentarité, la preuve en est la multiplicité des écoles privées bilingues.

Nous sommes arrivés à la conclusion suivante.

Il est très rare de trouver un kabyle dans cette région qui ne parle pas kabyle.

Le sujet parlant membre de cette communauté nous ont aidés à l'aboutissement de notre enquête sociolinguistique. Ce qui nous a facilité notre enquête c'est le fait d'appartenir à la communauté kabyle, et le fait d'avoir le même code linguistique.

Ce qu'il faut savoir c'est que le kabyle possède des critères de maintiens dans cette région malgré la présence d'autres langues.

Finalement, cette recherche permettra de comprendre la part de sécurité linguistique et les représentations dans le phénomène du maintien de certains parlers à travers le monde.

Bibliographie

Les œuvres

1. ABROUS D « Programme de l'enseignement de tamazight au collège approches et méthodes » in Acte du colloque international sur l'aménagement de tamazight, CNPLET/MEN, Alger, 2006.
2. AGERON. Ch R, Histoire de l'Algérie contemporaine DAHLEB, Alger, 1994.
3. BASSET. H, « Les influences puniques chez les berbères » in Revue africaine tome XXII Alger, 1994.
4. BAYLON C, Sociolinguistique, sociétés, langues et discours ? NATHAN, 2002.
5. BERKAI. A, Dictionnaire kabyle-français anglais l'HARMATTAN Paris, 2007.
6. BOUDON. R « Attitude », in Encyclopédie Universalis, E. U, Paris, », 1988.
7. BOURDIEU. P, Ce que parler veut dire, FAYARD, Paris, 1982.
- 9 BOYER. H, Eléments de sociolinguistique, Dunod, Paris, 1996.
- 10 CALVET. LJ, La guerre des langues et les politiques linguistique, PAYOT, Paris, 1987.
- 11 CALVET. L-J, Les langues véhiculaires, PUF, Paris, 1993.
- 12 CALVET. L-J, Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation, PLON, Paris, 2002.
- 13 CALVET. L-J, La sociolinguistique, PUF, Paris, 1993.
- 14 CALVET. LJ et DUMONT. D L'enquête sociolinguistique, L'harmattan, Paris, 1999.

15 CHAKER.S, Imazighen Ass-a, BOUCHENE, Alger, 1990

16 CHAKER.S « Comparatisme et reconstruction dans le domaine chamito-sémitique », in, Les travaux du cercle linguistique D'Aix-en-Provence, 1990.

17. CHAKER.S, « Enseignement du berbère », in, Encyclopédie berbère, XVII, éd. EDISUD, Paris, 1996.

18. CHAKER.S, « Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue », in, Actes du colloque international sur l'enseignement des langues maternelles, S/D N. TIGZIRI, Tizi-Ouzou, 2006.

19. CAMPS. G, « les Berbères », in, Encyclopédie berbère, EDISUD, Aix-en-Provence.

20. Collectif, Actes du colloque international : tamazight face aux défis de la modernité, HCA, Alger, 2002.

21. Collectif, Actes du symposium linguistique franco-algérie de Corti, Studu Corti édition, Bastia, 1993.

22. COMITI. JM, Les Corses face à leurs langues, SQUADRA DI FINUSELLA, Aiacciu, 1992.

23. DA OUST. C et MAURAI. J, « Aménagement linguistique », in, Politique et aménagement linguistique, C.L.F, Québec.

24. DUBOIS. J et ALL, « Attitude », in, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, LAROUSSE, Paris, 1994.

25 DUMONT .P et CALVET L-J, Enquête sociolinguistique, L'HARMATTAN, Paris, 1999.

26 GAID. M., Les Berbères dans l'histoire, MIMOUNI, Alger, 1990.

27 GRAIS. B, Manuel de statistique descriptive, éd DUNOD, 2000, Paris.

28 GUEUNIER.N « représentations linguistique » in, Sociolinguistique les concepts de base, S/D M.L Moreau, MARGADA, Liège, Belgique, 1997.

- 29 GUENOUN. A, Chronologie du mouvement berbère, CASBAH, Alger, 1999 .
- 30 HADDADOU. M.H, Le guide de la langue et de la Culture berbère, INA-YAS, 2000 Alger.
- 31 HOUDBINE A. ML'imaginaire linguistique, L'HARMATTAN, 2002, Paris.
- 32 HUG .M, l'analyse de la variance dans la recherche linguistique, in, [http : u2.u.strasbourg.fr/linguistique/hg/anova .html](http://u2.u.strasbourg.fr/linguistique/hg/anova.html). Juin 2009.
- 33 JULIEN. Ch. A, Histoire de l'Afrique du Nord, SNED, Alger, 1980.
- 34 KAHLOUCHE. R, Le berbère au contact de l'arabe et du français, Thèse pour le doctorat d'État, Département de français, 1992, Alger.
- 35 KAHLOUCHE. R, « Diglossie, Norme et mélange de langues », in, Cahiers de linguistique sociale N° 22, SUDLA Université de Rouen, 1993.
- 36 KAHLOUCHE. R, « L'auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire, les attitudes et les pratiques linguistiques en Kabylie », in, Actes du colloque internationale plurilinguisme et identité(s) au Maghreb, Rouen, 1996.
37. KAHLOUCHE. R, « L'enseignement d'une langue non aménagée, au statut indéfini », in, Mémoires de la société linguistique de Paris, PEETERS, Paris, 2000.
38. KEDDACHE. M. et SARI. DJ., « résistance politique et résistance armée », in, l'Algérie dans l'histoire, OPU, Alger, 1989.
39. LACEB. M O, « Cheminement de la revendication amazigh en Algérie (1900-2006) au miroir de 16 ans de prise en charge officielle n°24.2006
40. LACEB. M O, « évaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight, Le système éducatif, État des lieux », in, actes du colloque international, tamazight face aux défis de la modernité, HCA, Alger, 2002.
41. LACEB. M O, « l'évaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien »

de tamazight da

42. LAFONTAINE .D, [www. Atitude fichiers. tlfq.ulaval.ca. htm](http://www.Atitudefichiers.tlfq.ulaval.ca.htm),L'attitude linguistique.

43. LAFONTAINE. D, Le parti pris des mots, PIERRE MARGADA, Bruxelles, 1990.

44. LAFONTAINE. D, « Attitude linguistique », in, Sociolinguistique, concepts de base, Dir. M-L Moreau, Margada, Liège, Belgique, 1997.

45. LABOV .W, 1988, Sociolinguistique, De Minuit, Paris, 1976

46 MAMMERI. M, Amawal, Imedyazen, Paris, 1990.

47 .ML MOREAU, Sociolinguistique, les concepts de base, Margada, Liège, Belgique, 1997.

48MORSLY. D, Le français dans la réalité algérienne, thèse pour le doctorat d'Etat des lettres et sciences humaines, UNIVERSITE RENE

DESCARTES, Sorbonne, 1988.

49TIGZIRI. N et NABTI. A, Etude sur l'enseignement de la langue Tamazight, bilan et perspective, HCA, Alger, 2000.

50TURIN. Y, Affrontement culturel dans l'Algérie coloniale : écoles, médecins, religion, 1830-1880, ENAL, Alger, 1983

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPYDIES

- *LE MULTIDICTIONNAIRE ELECTRONIQUE LAROUSSE FRANKLIN*
- *DICTIONNAIRE DE LINGUISTIQUE ET DES SCIENCES DU LANGAGE, JEAN DUBOIS ET AUTRES, LAROUSSE- BORDAS/HER, 1999.*
- *TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE, GALLIMARD*
- *DICTIONNAIRE DE LA LINGUISTIQUE, GEORGES MOUNIN, PRESSE UNIVERSITAIRE DE FRANCE, 1974.*
- *36 DICTIONNAIRES ET RECEUILS DE CORRESPONDANCES,*
- *DICTIONNAIRE ELECTRONIQUE , 1999-LAROUSSE CHAMBRES. DICTIONNAIRE FRANÇAIS- ANGLAIS . ENGLISH-FRENCH, LAROUSSE/ VUEF, 2003.*
- *LE PETIT LAROUSSE 2010. CD-ROM,*
- *DRUIDE ANTIDOTE RX 2008. VERSION 7, CORRECTEUR, DICTIONNAIRES, GUIDES.*

